Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Protection juridique : un entrepreneur français sur deux déjà exposé au risque juridique



Insify, la plateforme d'assurance numérique de services de sécurité financière aux indépendants et PME Européennes dévoile les résultats d'une étude* avec Ipsos BVA sur la « protection juridique des entrepreneurs français ». L'enquête montre que le risque juridique fait désormais partie du quotidien des dirigeants, entre litiges fréquents, coûts élevés, renoncements à faire valoir leurs droits et sentiment de préparation encore insuffisant.

Un risque déjà vécu par la moitié des entrepreneurs

Diriger une entreprise, c'est composer avec l'incertitude. Selon l'étude Ipsos Digital réalisée pour Insify, 53% des dirigeants d'entreprises de mins de 30 salariés ont déjà été confrontés à un litige juridique dans le cadre de leur activité, dont 21% à plusieurs reprises. Autrement dit, le risque juridique n'est pas un cas exceptionnel : il fait partie du parcours entrepreneurial.

Au-delà de la fréquence, l'impact financier est bien réel. Parmi ceux ayant déjà connu un litige, 38% déclarent avoir dépensé plus de 5 000 euros pour le résoudre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Commercial et facturation : le duo de tête des risques redoutés
Interrogés sur les menaces les plus susceptibles d'impacter leur activité, les chefs d'entreprise pointent du doigt des réalités très opérationnelles. Le risque numéro un reste le litige commercial avec un client ou un fournisseur, cité par 35% des répondants. Juste derrière, les impayés et les contentieux de facturation (32%) s'imposent comme la seconde source d'inquiétude majeure, menaçant directement l'équilibre financier de structures souvent fragiles. Loin devant les sujets de conformité réglementaire (22%) ou de responsabilité civile (21%), ce sont donc les frictions du commerce au quotidien qui fragilisent le plus la sérénité des dirigeants.

Une préparation encore insuffisante
L'étude met aussi en évidence un déficit de préparation. 41% des dirigeants estiment que leur entreprise n'est pas prête à faire face à un problème juridique important, alors que seuls 13% se disent tout à fait prêts.
Les freins sont avant tout pratiques : budget insuffisant, difficulté à anticiper les risques, manque de maîtrise du sujet et démarches jugées trop complexes arrivent en tête.

Des droits encore trop souvent abandonnés
L'enquête révèle également que 28% des entrepreneurs ont déjà renoncé à faire valoir leurs droits dans un litige professionnel. Les principales raisons invoquées sont le manque de temps, le manque de budget et la méconnaissance des démarches.
Chez ceux qui n'ont jamais eu de litige, un tiers craint malgré tout qu'un problème juridique puisse mettre leur entreprise en difficulté. Cette donnée montre que l'inquiétude existe même avant l'incident.

Le premier réflexe en cas de problème
En cas de difficulté juridique, le premier réflexe reste souvent de gérer le sujet soi-même ou de contacter une assurance ou un service de protection juridique. L'étude montre donc un vrai besoin de solutions simples, accessibles et rassurantes pour aider les entrepreneurs à reprendre la main avant que le problème ne s'aggrave.

Un enjeu de sérénité pour les entrepreneurs
Pour Insify, ces résultats confirment que la protection juridique répond à un besoin concret : donner aux entrepreneurs plus de clarté, de confiance et de capacité d'action face aux imprévus. L'enjeu n'est pas d'alimenter l'inquiétude, mais de permettre aux dirigeants d'être mieux armés avant qu'un litige ne survienne.

Comme le remarque Koen Thijssen, CEO et fondateur d'Insify, « cette étude démontre que le risque juridique n'est pas une hypothèse lointaine, mais une réalité concrète qui frappe plus d'un dirigeant sur deux. Voir que près d'un tiers des entrepreneurs préfèrent renoncer à leurs droits par manque de temps ou complexité est un signal d'alarme. Chez Insify, nous croyons que la protection juridique ne doit plus être un luxe complexe ou un fardeau administratif. En combinant notre accompagnement humain à la clarté de nos outils technologiques avec notre partenariat avec CFDP afin de proposer un accompagnement juridique concret à nos assurés, notre objectif est de redonner le pouvoir et la sérénité aux dirigeants pour qu'ils avancent en toute confiance, sans redouter l'imprévu. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Méthodologie
- *Marché : France*
- *Terrain : 5 – 7 juin 2026*
- *Répondants : 300 dirigeants / co-dirigeants*
- *Questions : 25*
- *Source : Ipsos · projet S26029128*
- *Échantillon : 300 répondants, dirigeants d'entreprises françaises (1 à 30 employés)*

Complémentaires santé : des prix plus élevés dans le Sud-Est



Le comparateur en crédit immobilier et assurance Meilleurtaux vient de dévoiler une étude* sur le prix des complémentaires santé en France. Elle fait apparaître d'importantes disparités

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

entre les régions et selon les âges. A l'image de l'ensemble du Sud-Est, le Vaucluse affiche des tarifs qui, avec l'âge, deviennent de plus en plus élevés que ceux de la moyenne nationale .

Le groupe Meilleurtaux a réalisé une étude sur les prix moyens des complémentaires santé en France. Pour cela, site internet créé en 1999 référençant les offres de plus de 110 assureurs s'est appuyé sur 4 profils-type : un jeune salarié de 25 ans assuré en garanties classiques, une famille composée de deux adultes et deux enfants en garanties classiques, un couple de 60 ans en garanties renforcées ainsi qu'un couple de 70 ans en garanties renforcées.

« Loin d'être financièrement accessibles à tous et pourtant essentielles pour la plupart des Français, les tarifs des complémentaires santé font à nouveau jaser, constate Meilleurtaux. Les prix des cotisations flambent pour tout type de profils, dans un contexte économique constamment sous tension, et les écarts de prix creusent un trou béant entre les jeunes et les seniors. S'ajoute à ce tableau d'importantes disparités tarifaires selon la zone géographique, illustrant des différences allant jusqu'à 20% en moyenne entre les départements les moins et plus chers. Ainsi, le coût moyen d'une complémentaire santé peut varier de 35€ à plus de 360€ par mois selon l'âge, la composition du foyer et le lieu de résidence. Cette année encore, la santé pèse lourd dans le budget des ménages Français. »

Des écarts de prix spectaculaires entre générations

« En moyenne en France explique l'étude, un assuré âgé de 25 ans débourse 37€/mois pour une couverture standard. Ce montant reflète un recours aux soins médicaux relativement faible et des dépenses en santé limitées. Les jeunes adultes bénéficient donc encore d'un marché où les offres dites 'standard' restent abordables, bien que leur cotisation moyenne ait progressé de 7% en un an, soit une augmentation d'environ 30€ par an par rapport à 2024. »

Pour un jeune Vauclusien (voir tableau ci-dessous), ce montant est plus élevé que la moyenne nationale puisqu'il s'élève à 39,31€. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui figure parmi les chères de France, le prix d'une complémentaire santé dans notre département reste cependant plus accessible que dans les Bouches-du-Rhône (41,72€), les Alpes-Maritimes (41,30€) et le Var (40,53€).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Prix moyen mensuel pour un jeune actif célibataire de 25 ans

Département	Prix moyen mensuel
Bouches-du-Rhône	41,72€
Alpes-Maritimes	41,30€
Var	40,53€
Vaucluse	**39,31€**
Gard	38,97€
Alpes-de-Haute-Provence	38,69€
Hautes-Alpes	38,43€
Drôme	37,25€
Ardèche	36,96€
Moyenne nationale	**37,41€**

**Garanties classiques. Crédits : Meilleurtaux*

Quels tarifs pour les familles ?

Un foyer composé de deux adultes et deux enfants dépense en moyenne 133€/mois pour sa complémentaire, soit environ 1 596€ par an.

« Un montant qui s'explique notamment par des besoins plus nombreux : orthodontie, optique, dépassements d'honoraires, soins pédiatriques, etc, détaille Meilleurtaux. Les familles recherchent donc une couverture plus complète, capable de répondre à des besoins spécifiques. Contrairement aux jeunes actifs, en 2025 les familles ont subi une hausse de leur cotisation plus modérée de 3,6%, représentant une dépense supplémentaire de 56€ par an.

Là encore, le Vaucluse (134,89€) dépasse la moyenne nationale (voir tableau ci-dessous). Au niveau régional, Bouches-du-Rhône (151,87€), Var (143,31€), Alpes-Maritimes (41,30€), auxquels il faut rajouter les Hautes-Alpes, sont moins bon marché.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Couple d'actifs salariés de 30 ans avec 2 enfants de 3 et 7 ans

Département	Prix moyen mensuel
Bouches-du-Rhône	151,87€
Var	143,31€
Alpes-Maritimes	142,76€
Hautes-Alpes	135,98€
Vaucluse	**134,89€**
Gard	134,37€
Alpes-de-Haute-Provence	134,07€
Drôme	132,09€
Ardèche	131,32€
Moyenne nationale	**132,67€**

**Garanties classiques. Crédits : Meilleurtaux*

Ça grimpe chez les seniors

« Les seniors, quant à eux, sont nettement moins bien lotis, constate l'étude. Un couple de 60 ans paie en moyenne 252€ par mois pour une couverture renforcée, soit plus de six fois le budget d'un jeune actif. Naturellement, les besoins en santé se diversifient avec l'âge, et les garanties classiques ne permettent plus de répondre à de nouveaux besoins. A partir de la soixantaine, les assurés voient donc leur cotisation flamber, et la facture s'alourdit encore davantage pour les septuagénaires. »

Dans cette catégorie, le Vaucluse (263,90€) se situe, là encore, au-dessus de la moyenne nationale (voir tableau ci-dessous). Juste derrière le trio régional constitué des Alpes-Maritimes (284,10€), des Bouches-du-Rhône (280,50€) et du Var (274,50€).

Couple seniors de 60 ans

Département	Prix moyen mensuel
Alpes-Maritimes	284,10€
Bouches-du-Rhône	280,50€
Var	274,50€
Vaucluse	**263,90€**
Gard	261,10€
Alpes-de-Haute-Provence	258,80€
Hautes-Alpes	254,30€
Ardèche	251,90€
Drôme	251,80€
Moyenne nationale	**251,69€**

**Garanties renforcées. Crédits : Meilleurtaux*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

70 ans : une hausse 29% par rapport aux sexagénaires

« Un couple de 70 ans débourse en moyenne 324€/mois, soit 3 888€ par an, conclue l'étude de Meilleurtaux. Un montant vertigineux, qui représente une hausse de 29% par rapport au prix de la complémentaire à 60 ans. En comparaison à 2024, les couples seniors ont vu leur cotisation augmenter de 5% en moyenne. D'une part, les retraités doivent faire face à une hausse brutale des primes dès la fin de leur couverture collective d'entreprise et doivent, d'autre part, répondre à des besoins bien plus coûteux en optique, dentaire, audition ou hospitalisation, entraînant mécaniquement une augmentation de leur cotisation. »

Une hausse qui se traduit en Vaucluse par un prix moyen mensuel de 340,46€, soit près de 17€ de plus que la moyenne nationale (voir tableau ci-dessous). Des prix toujours plus élevé en région avec l'indéboulonnable trio de Paca : Alpes-Maritimes (361,39€), Bouches-du-Rhône (357,79€) et Var (350,63€).

Couple seniors de 70 ans

Département	Prix moyen mensuel
Alpes-Maritimes	361,39€
Bouches-du-Rhône	357,79€
Var	350,63€
Vaucluse	**340,46€**
Gard	335,36€
Alpes-de-Haute-Provence	332,46€
Hautes-Alpes	326,71€
Drôme	324,60€
Ardèche	323,52€
Moyenne nationale	**323,69€**

**Garanties renforcées. Crédits : Meilleurtaux*

« Les tarifs des complémentaires santé ont atteint de nouveaux records pour les seniors. »

« Cette photographie illustre un double effet prix : l'âge, avec un pallier net entre 60 et 70 ans, et le niveau de garanties, explique Samuel Bansard, directeur des activités de comparaison de Meilleurtaux. Les tarifs des complémentaires santé ont atteint de nouveaux records pour les seniors. Le vieillissement de la population et l'augmentation des dépenses de santé ne sont pas de nature à inverser cette tendance que nous observons depuis plusieurs années et en particulier depuis la mise en place du 100% Santé. »

L.G.

**Méthodologie : L'étude du site Meilleurtaux.com a été effectuée sur la base du montant des primes de*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

complémentaire santé proposées par ses assureurs partenaires sur le mois de septembre 2025.

(Vidéo) Solde migratoire : le Vaucluse 2e département le plus attractif de la région Sud



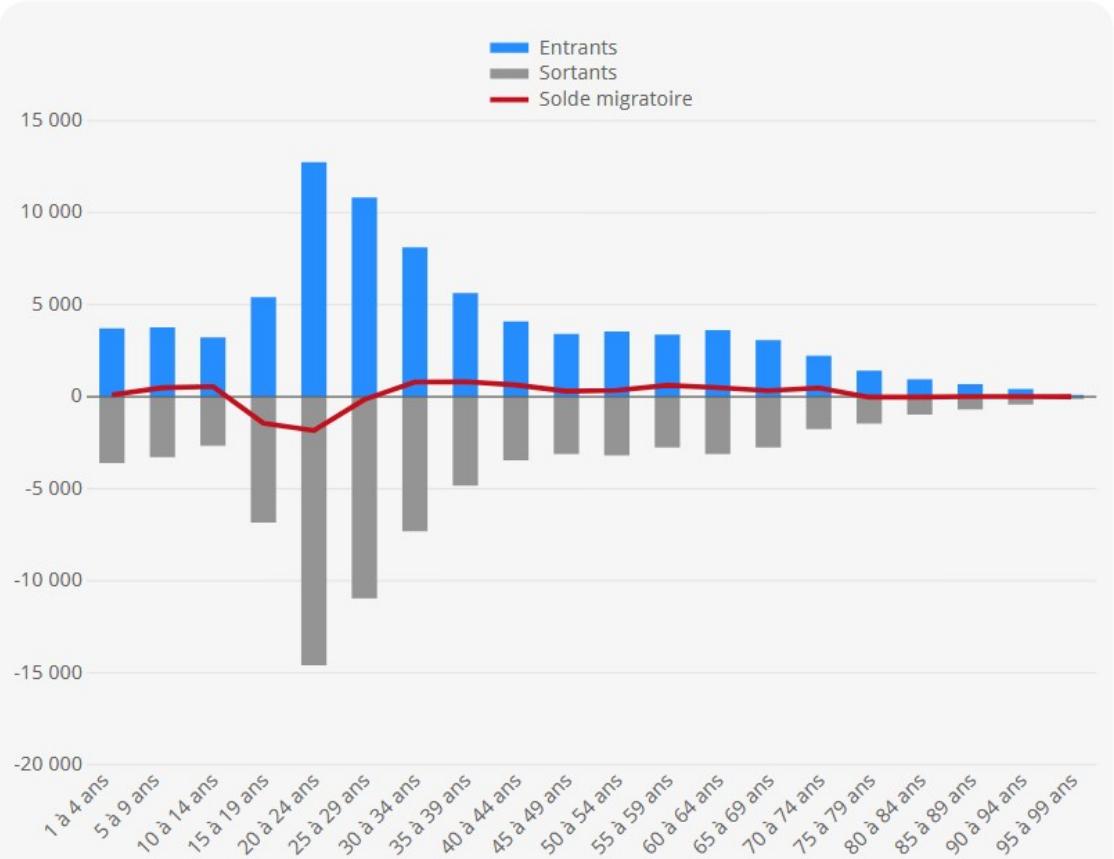
L'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de dévoiler une étude sur les soldes migratoires et l'attractivité résidentielle de la région Sud. Le Vaucluse y figure en deuxième position, derrière le Var, des départements les plus attractifs de Paca. Pour autant, dans ce département qui attire plutôt des habitants provenant des autres territoires régionaux que du reste de la France, cette attractivité est très différente selon que l'on soit actif, étudiant, retraité ou chômeurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

« Au cours de l'année 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a gagné 2 520 habitants au jeu des migrations avec les autres régions françaises, expliquent Alexandra Ferret et Olivier Sanzeri de l'Insee Paca dans leur étude intitulée 'Une faible attractivité résidentielle'. Ce solde migratoire positif résulte de 80 400 installations et 77 880 départs. Si la région fait partie de celles qui gagnent des habitants, elle ne figure pas parmi les plus attractives. La majorité des échanges se font avec les régions voisines vis-à-vis desquelles la région perd des habitants, et avec l'Île-de-France, principale région de provenance des arrivants en Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

► 2. Nombre d'entrants, de sortants et solde migratoire par âge quinquennal en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : Au cours de l'année 2021, 12 750 personnes de 20 à 24 ans sont venues s'installer dans la région (entrants) mais 14 600 l'ont quitté (sortants), soit un solde migratoire pour cette classe d'âge de -1 840 habitants.
Champ : Migrations résidentielles entre régions françaises (hors Mayotte). Sont exclus les enfants de moins d'un an.
Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

Le Vaucluse attire surtout des 'Pacaiens'

Le Var est le département le plus attractif de la région, avec un solde de 4 250 habitants vis-à-vis des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

autres régions. A cela s'ajoute 3 780 personnes arrivants des autres départements de Paca. De quoi afficher un solde migratoire total de 8 020 habitants.
Derrière, c'est le Vaucluse qui présente le meilleur solde migratoire total (+1 160 habitants). C'est nettement mieux que les Alpes-de-Haute-Provence (+990), les Hautes-Alpes (+670) et surtout les Alpes-Maritimes (-980) ainsi que les Bouches-du-Rhône (-7 360).
Dans le détail, cette 'attractivité' est cependant bien plus disparate. Ainsi, si le Vaucluse est particulièrement attirant pour les habitants des autres départements de la région Sud (+ 1 550), il l'est beaucoup moins pour les personnes originaires des autres régions de France (-380). Dans ce domaine de l'attractivité inter-régionale, le Vaucluse passe d'ailleurs pour la première fois d'un solde positif à un solde négatif par rapport aux chiffres de l'étude 2015 de l'Insee.

Soldes migratoires internes et externes à la région et solde total par département en 2021

Département	Solde migratoire interne	Solde migratoire externe	Solde migratoire total
Var	+3 780	+4 250	+8 020
Vaucluse	**+1 550**	**-380**	**+1160**
Alpes-de-Haute-Provence	+860	-130	+990
Hautes-Alpes	+660	+10	+670
Alpes-Maritimes	-1 570	+600	-980
Bouches-du-Rhône	-5 280	-2 080	-7 360

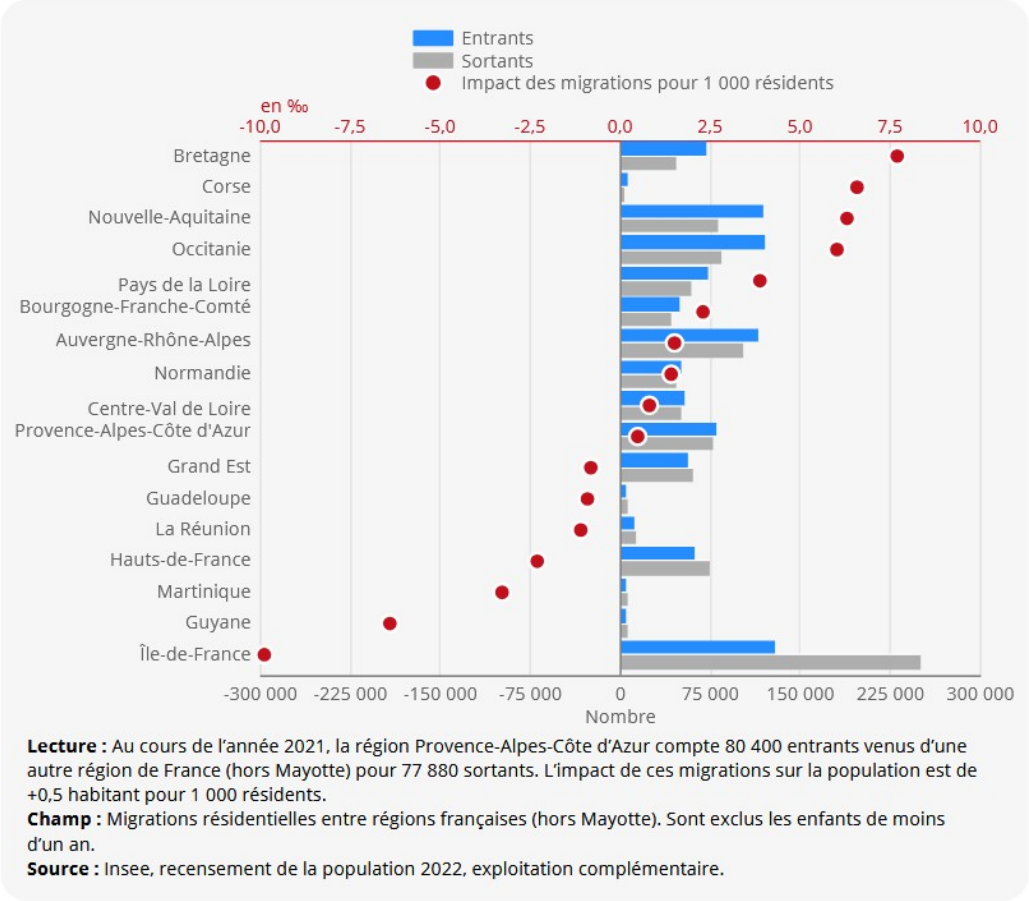
Source : Insee Paca

Paca : une région moins attractive que prévue ?
« La région est réputée pour son patrimoine naturel et son climat ensoleillé. Pourtant, elle est relativement peu attractive par rapport aux autres régions françaises, constate l'étude de l'Insee. En effet, elle est au 10e rang des régions en termes d'impact des migrations sur la population, derrière celles de la façade atlantique (jusqu'à +7,7 habitants pour 1 000 résidents en Bretagne), mais aussi derrière ses régions voisines ou des régions comme Bourgogne-Franche-Comté et Normandie. »
Les personnes qui viennent s'installer en Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent majoritairement d'Île-de-France (28%) ou des régions voisines – 19% d'Auvergne-Rhône-Alpes et 15% d'Occitanie- (c'est tout particulièrement le cas en Vaucluse avec ces deux dernières régions).
Celles qui la quittent pour une autre région française se dirigent majoritairement vers ces trois régions, mais plus fréquemment vers les régions voisines (24% en Occitanie, 21% en Auvergne-Rhône-Alpes, 16% en Île-de-France). La Nouvelle-Aquitaine attire de son côté près d'un sortant de la région sur dix (9%).
Au jeu de ces mobilités résidentielles, Provence-Alpes-Côte d'Azur perd de la population au profit de ses deux régions limitrophes et de la Nouvelle-Aquitaine. En 2021, elle perd jusqu'à 6 290 habitants au bénéfice de l'Occitanie. En revanche, elle en gagne par ces échanges avec l'Île-de-France (+10 420) et les Hauts-de- France (+2 400).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

► 1. Nombre d'entrants et de sortants par région et impact des migrations sur la population



Lecture : Au cours de l'année 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 80 400 entrants venus d'une autre région de France (hors Mayotte) pour 77 880 sortants. L'impact de ces migrations sur la population est de +0,5 habitant pour 1 000 résidents.
Champ : Migrations résidentielles entre régions françaises (hors Mayotte). Sont exclus les enfants de moins d'un an.
Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

Un arrivant sur cinq arrive de l'étranger

Au cours de l'année 2021, 20 770 personnes en provenance de l'étranger se sont installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est comparable au nombre d'entrants provenant d'Île-de-France sur cette période. Ces arrivées représentent une entrée sur cinq dans la région. Parmi ces personnes, toutes ne sont pas nées à l'étranger. Pour 29%, il s'agit de personnes nées en France qui y reviennent après l'avoir quittée. Les personnes arrivant d'un pays étranger sont moins souvent en emploi que les autres arrivants (34% le sont, contre 47% en moyenne pour les arrivants des autres régions françaises) et à l'inverse sont un peu plus souvent au chômage (14%, contre 11%). Parmi les actifs en emploi, plus d'un tiers sont des cadres (36%), légèrement plus que parmi les autres arrivants (33%). Ces arrivants sont plus souvent des jeunes de moins de 14 ans (16% contre 13%), des élèves et étudiants (14% contre 11%) ou encore des personnes en inactivité (14% contre 5%). Ils sont moins souvent retraités (7% contre 14%). Les pays de provenance sont variés : Italie (7%), puis, dans des proportions similaires (autour de 5% chacun), Maroc, Algérie, Espagne, Royaume-Uni, Belgique…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Qui arrive et qui part en Vaucluse ?

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le déficit migratoire concerne principalement les jeunes. À l'inverse, la région attire des actifs en emploi, notamment des cadres. Bien que le solde migratoire soit également positif pour les retraités, la région est bien moins attractive que beaucoup d'autres pour cette catégorie de la population.

En 2021, la région affiche ainsi un solde de -1 820 élèves et étudiants (y compris stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus). Parmi les régions françaises, celles voisines de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que l'Île-de-France ont les gains d'élèves et d'étudiants les plus élevés. Les élèves et étudiants quittant la région se rendent le plus souvent dans les régions voisines (24% en Occitanie et 23% en Auvergne-Rhône-Alpes) et en Île-de-France (22%). Les élèves et étudiants sont la seule catégorie de la population pour laquelle la région enregistre un déficit migratoire vis-à-vis de l'Île-de-France.

Soldes migratoires interne, externe, total par statut d'activité en Vaucluse

	Solde migratoire interne	Solde migratoire externe	Solde migratoire total
Vaucluse	+1 550	-380	+1 160
Personnes de moins de 14 ans	+380	-250	+130
Élèves et étudiants*	-140	-640	-780
Actifs en emploi	+890	+250	+1 150
Chômeurs	+190	+30	+220
Retraités**	+140	+260	+390
Autres inactifs	+90	-50	+40

**ou stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus. **y compris préretraités. Source : Insee Paca*

Une tendance particulièrement marquée dans le Vaucluse où le département enregistre une baisse du solde migratoire de ses élèves et étudiants de (-780 jeunes), que ce soit en termes de soldes interne à la région (-140) ou solde externe (-640). C'est le plus mauvais résultat de la région avec le Var (-780). Ce fort déficit illustre l'offre limitée de formation supérieure dans ces territoires.

A l'inverse, notre département est particulièrement actif en matière d'attractivité des actifs en emplois (1 150 dont 900 venant de la région) ainsi que des chômeurs (220 dont 190 originaires de Paca).

Par ailleurs, le Vaucluse présente un solde tout juste équilibré (+130) pour les personnes de moins de 14 ans entre le solde interne (+380) et le solde externe (-250).

Enfin, concernant les retraités le département fait mieux que la moyenne régionale en accueillant près de 400 personnes (+140 en interne et +260 en externe) alors que les Bouches-du-Rhône (-1 940) et la Alpes-Maritimes (-180) sont en retraits, loin derrière le Var (+2 080 dont 1 330 en externe).

De la stabilité mais des changements par rapport à 2015

« Comparé à la situation six ans plus tôt, le solde migratoire de la région dans son ensemble est stable, concluent Alexandra Ferret et Olivier Sanzeri dans leur étude. En 2015, les principales régions d'échanges étaient les mêmes. Toutefois, l'attractivité s'est particulièrement renforcée vis-à-vis de l'Île-de-France, et détériorée vis-à-vis de l'Occitanie. Par rapport à 2015, l'attractivité de la région s'amenuise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

encore pour les retraités. En revanche, elle progresse pour les actifs en emploi, et en particulier pour les cadres (triplement de l'impact des migrations). Si elle perdait déjà des élèves et étudiants en 2015, le solde migratoire s'est détérioré pour cette sous-population. »

L.G.

Les femmes et l'immobilier : Intuitives, persuasives mais … mauvaises en négociation !



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le site d'annonces immobilières PAP (Particulier à Particulier) a voulu savoir comment les hommes perçoivent le rôle des femmes dans les décisions immobilières. Intuition, sens du détail, capacité à

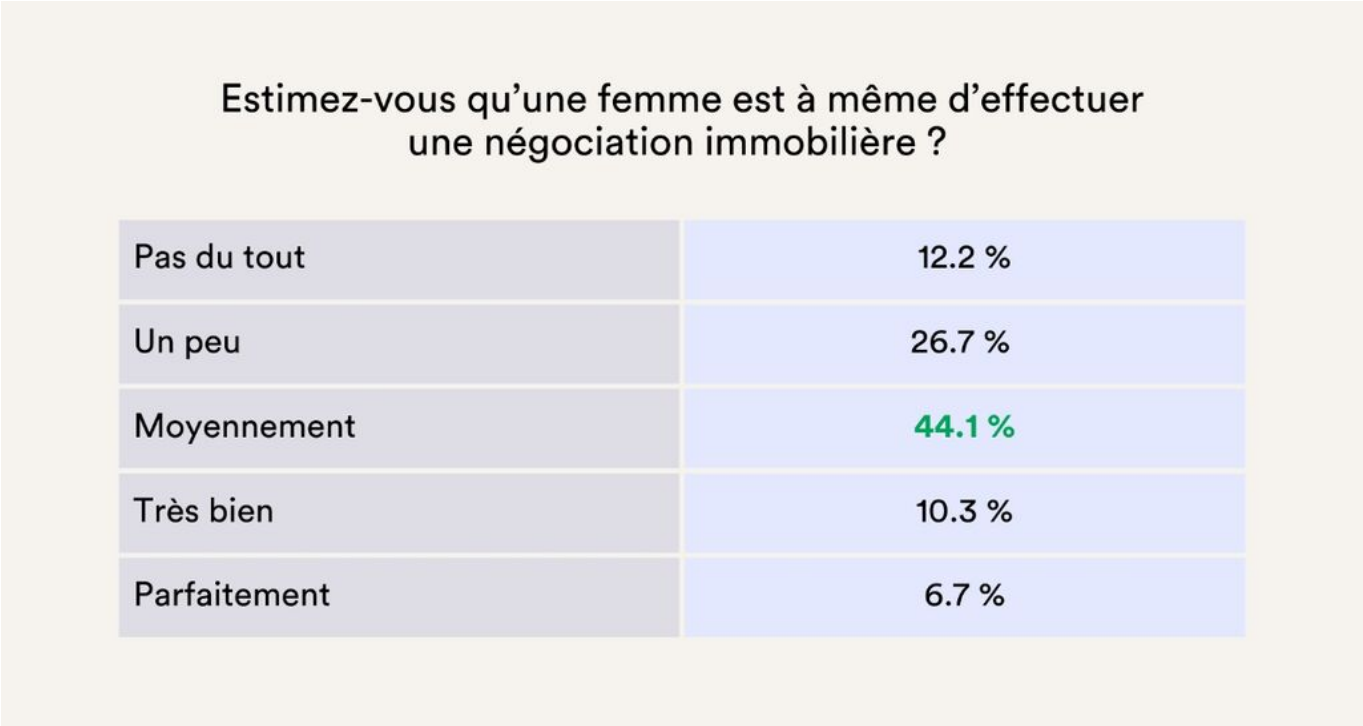
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

négocier… 1 200 hommes ont été interrogés* et leurs réponses sont parfois flatteuses… parfois un peu moins.

L'intuition féminine pour dénicher la perle rare : mythe ou réalité ?
Lorsqu'il s'agit de flairer la bonne affaire, les hommes semblent partagés : 43,2% attribuent un score moyen (3/5), tandis que 48,7% leur donnent une note de 4 ou 5. En clair, les femmes ont bien un 6e sens pour repérer les bons plans… mais pas dans tous les couples. Peut-être faudrait-il leur laisser plus souvent la main sur les visites ?

Rendre une visite plus chaleureuse ? Ça, c'est du solide !
Sur ce point, les résultats sont sans appel : 66,2% des hommes reconnaissent que les femmes savent transformer une simple visite en une véritable expérience humaine (notes de 4 et 5). Ce talent naturel pour créer du lien pourrait bien être l'atout secret des meilleures ventes… À méditer, messieurs.



Crédit : PAP

Repérer les défauts d'un bien : 10/10 aux deux yeux ?
Les résultats sont plus nuancés : 43,2% des hommes donnent un 3/5, et seuls 39,2 % estiment que les femmes excellent dans cet exercice (notes de 4 ou 5). Conclusion ? Elles repèrent sûrement les petites failles, mais peut-être pas toutes… ou alors, elles ne veulent pas casser l'ambiance ?

Rassurer un acheteur ou un vendeur : les femmes en mode médiatrices
Sur ce point, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 48,7 % des hommes estiment que les femmes sont particulièrement douées pour apaiser les tensions et réconforter leur interlocuteur (notes de 4 et 5).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Faut-il y voir une question d'empathie naturelle ou une capacité à ménager toutes les susceptibilités ? Dans tous les cas, c'est un vrai super-pouvoir en immobilier.



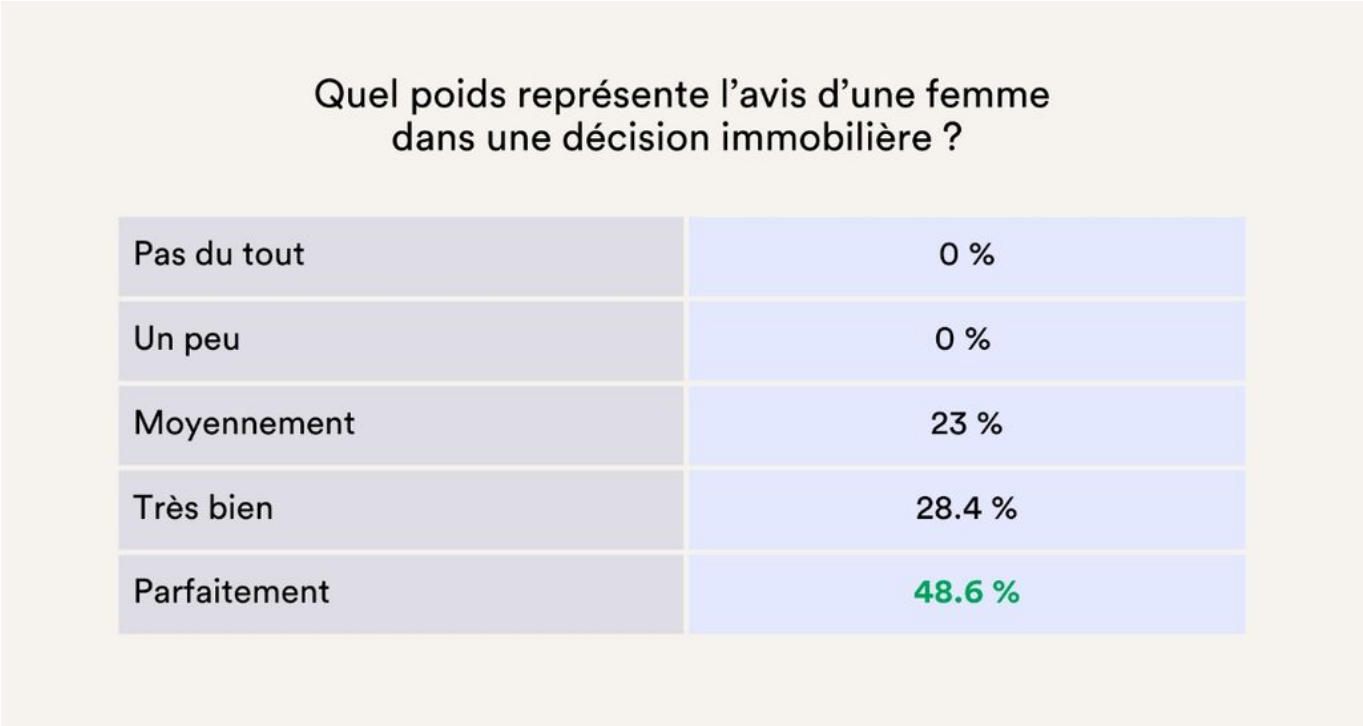
© DavideAngelini/Shutterstock

La négociation : le talon d'Achille féminin ?
C'est 'LE' point qui fâche. Avec seulement 17 % des hommes qui accordent aux femmes une note de 4 ou 5, il semblerait que leur capacité à négocier soit sous-estimée. Pourtant, peut-être est-ce là leur véritable force ? Donner l'illusion de la docilité pour ensuite imposer sa vraie loi. Un moyen ô combien plus efficace d'arriver à ses fins…

Le poids de l'avis féminin : qui en doute ?
Pour ceux qui n'étaient pas encore sûrs, le dernier chiffre est sans équivoque : 77 % des hommes considèrent que l'avis d'une femme pèse fortement dans une décision immobilière (notes de 4 et 5). En résumé : elles négocient peut-être moins (ou du moins, c'est ce que pensent ces messieurs), mais quand elles parlent, on les écoute.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Crédit : PAP

En conclusion, les femmes sont perçues comme intuitives, chaleureuses, rassurantes et influentes dans les décisions immobilières. Seul bémol : leur capacité à négocier est sous-estimée… mais on soupçonne que certaines préfèrent simplement laisser croire qu'elles ne négocient pas, avant de rafler la mise.

L.G.

**Étude menée du 24 au 28 février 2025 auprès de 1 231 hommes. Six questions fermées leur ont été posées, avec une évaluation de l'intervention des femmes sur une échelle de 1 à 5 (5 représentant la meilleure note).*

Un tiers des entrepreneurs français craignent un contrôle fiscal lié à leur activité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Près de deux entrepreneurs sur trois ont déjà eu recours à des pratiques financières discutables. Des dépenses personnelles réglées avec les fonds de l'entreprise aux notes de frais gonflées, les mauvaises habitudes sont monnaie courante. Pourtant, la majorité des entrepreneurs français se disent bien informés sur ces aspects financiers. Alors, comment expliquer ce décalage entre la confiance affichée et les pratiques réelles ? Une étude menée par l'organisme de données statistiques Flashs pour L-Expert-Comptable.com auprès d'un panel de 1200 dirigeants d'entreprises et freelance, révèle ces pratiques et les disparités selon l'âge, le sexe et le statut professionnel.

« Si l'entrepreneuriat est souvent associé à l'audace et à l'innovation, la gestion financière en est un pilier souvent méconnu, explique Léa Paolacci, responsable d'étude et co-fondatrice de Flashs. Une étude menée par l'organisme de données statistiques Flashs pour L-Expert-Comptable.com lève le voile sur les pratiques financières de 1 200 entrepreneurs français, révélant une réalité contrastée entre confiance en soi et lacunes potentielles. Bien que la majorité se dise bien informée sur les aspects financiers, certaines pratiques interrogent, notamment en ce qui concerne l'utilisation des fonds de l'entreprise et le recours à l'expertise comptable. Cette étude met en lumière un paradoxe : une confiance affirmée, mais des actions parfois en décalage avec une gestion financière rigoureuse. »

La confiance des entrepreneurs en leur expertise

Une large majorité d'entrepreneurs affirment avoir de bonnes connaissances en gestion financière.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

- 86% des entrepreneurs interrogés estiment avoir de bonnes connaissances en matière de gestion financière. Parmi eux, 30% se considèrent même ‘experts’.
- Cette assurance est particulièrement marquée chez les chefs d’entreprise (37%).
- Les jeunes entrepreneurs (18-24 ans) affichent également une plus grande confiance en leurs compétences (42%) que leurs aînés.

Des sources d’information contrastées
L’expérience façonne les choix des sources d’information des entrepreneurs.

- 45% des entrepreneurs expérimentés privilégient les conseils de professionnels, alors que 33% des débutants se tournent davantage vers internet et les réseaux sociaux.
- Cette dichotomie met en lumière l’importance cruciale d’un accès à des informations financières fiables et adaptées à chaque étape du parcours entrepreneurial.

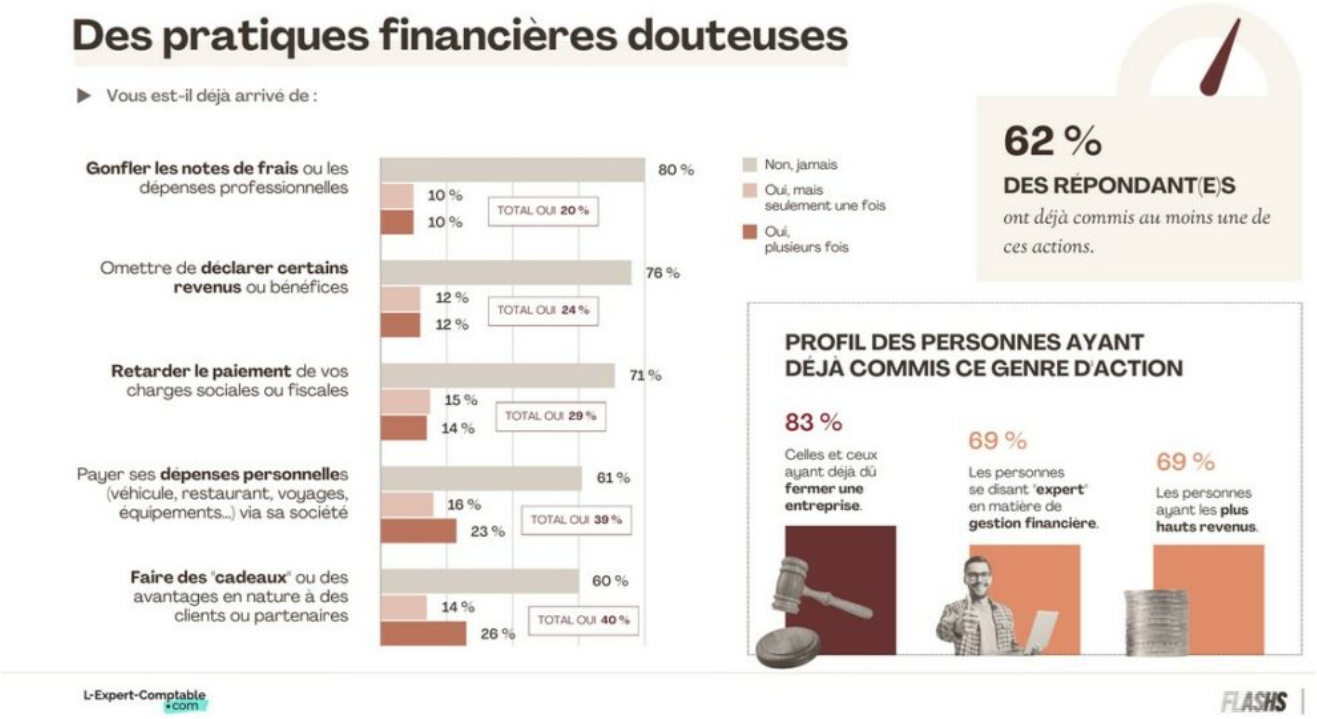


Des pratiques financières à encadrer
Les dérives financières sont courantes et concernent près de 2/3 des entrepreneurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

- 62% des entrepreneurs ont déjà adopté des pratiques financières discutables. Parmi elles, l'octroi de cadeaux en nature à des clients ou partenaires (40%), l'utilisation des fonds de l'entreprise pour des dépenses personnelles (39%) ou l'omission de déclarer certains revenus (24%) sont monnaie courante.
- Ces pratiques sont plus fréquentes chez les hommes (67%), les chefs d'entreprise (70%) et les entrepreneurs les plus expérimentés (61%).
- Paradoxalement, 69% de ceux se déclarant 'experts' en gestion financière sont les plus enclins à adopter ces pratiques.

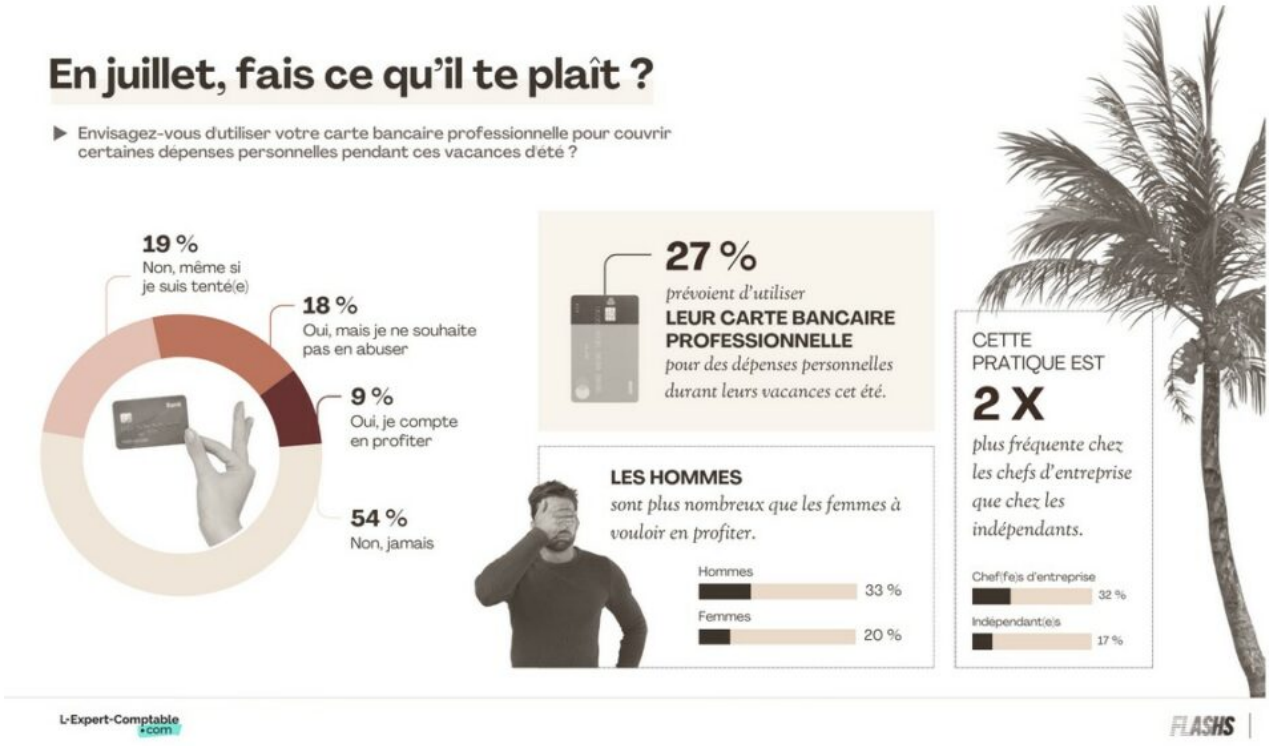


Des futures vacances aux frais de l'entreprise pour un quart des entrepreneurs

- 27% des entrepreneurs envisagent d'utiliser leur carte bancaire professionnelle pour leurs dépenses personnelles pendant les vacances d'été. Une pratique plus courante chez les hommes (33%) et les chefs d'entreprise (32%).
- Par ailleurs, 19% des répondant(e)s se disent 'tentés' d'utiliser leur carte bancaire professionnelle à cette fin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

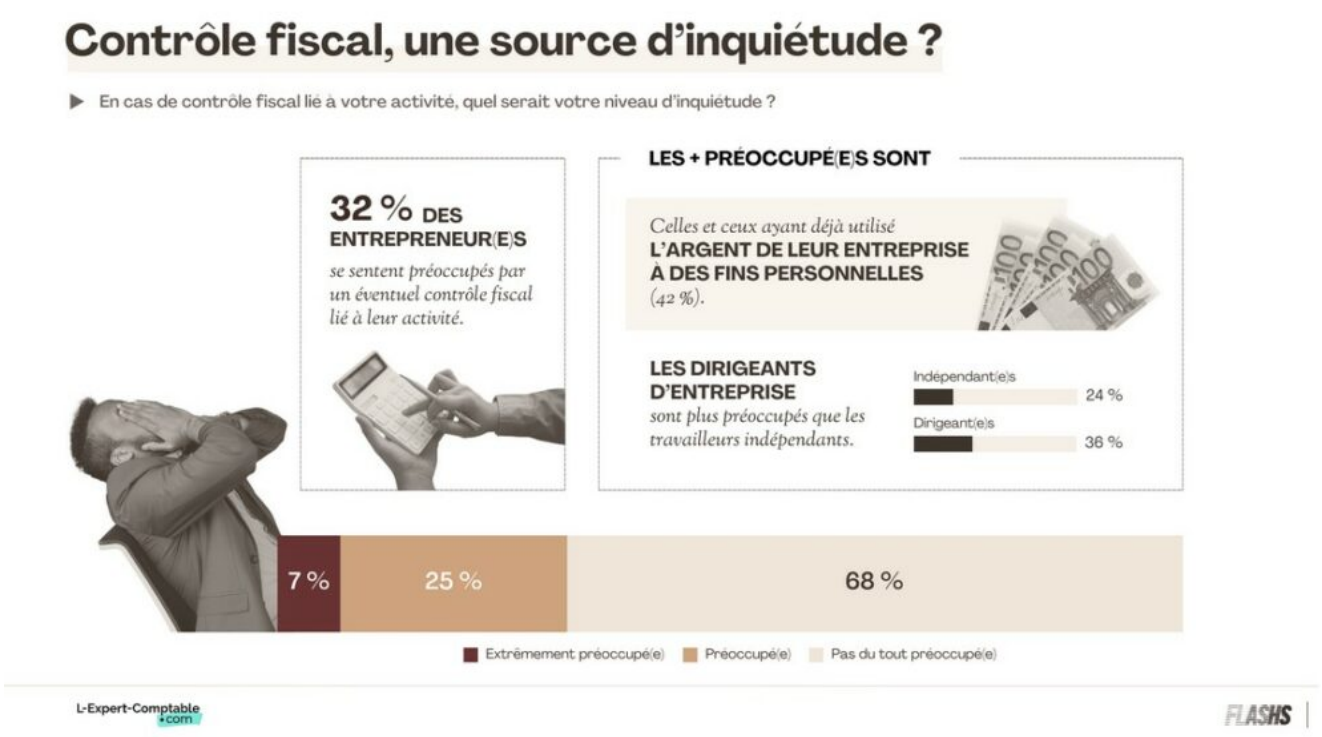


Le contrôle fiscal, une source d'inquiétude
Le spectre du contrôle fiscal redouté par de nombreux entrepreneurs.

- 32% des entrepreneurs redoutent un contrôle fiscal, en particulier les dirigeants d'entreprise (36%) et les jeunes (49%). Cette inquiétude est également renforcée chez ceux ayant déjà eu recours à des pratiques financières discutables (42%).
- Face à cette inquiétude, un besoin en formation se fait sentir. En effet, 37% réclament davantage de formations et du conseil sur les bonnes pratiques financières.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

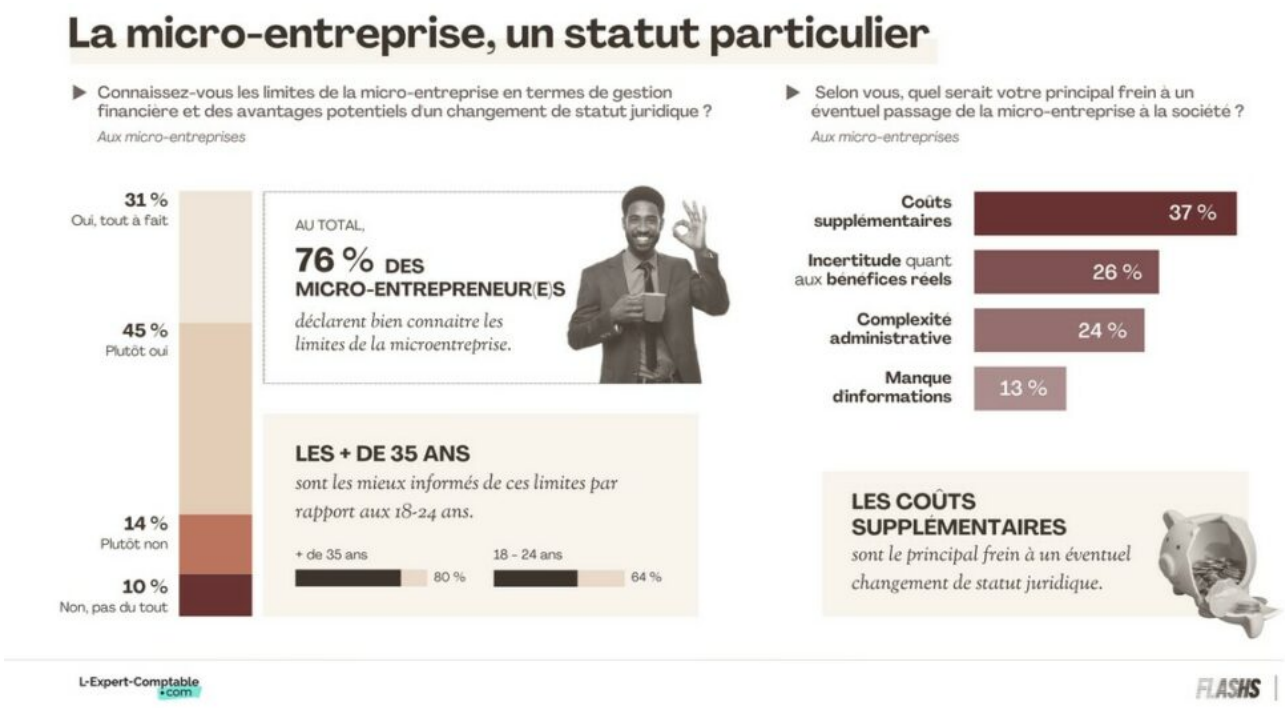


Micro-entrepreneur : un statut pratique aux frontières encore ambigües
Bien qu'une grande majorité des entrepreneurs connaissent les limites de leur statut, une grande disparité existe selon l'âge.

- Si 76% des micro-entrepreneurs connaissent les limites de leur statut, seulement 64% des jeunes (18-24 ans) déclarent être bien informés, contre 80% pour les plus de 35 ans. Ce point souligne la complexité du système et la nécessité d'un accompagnement personnalisé pour aider les entrepreneurs, notamment les jeunes, dans leurs choix tout au long de leur carrière.
- Par ailleurs, le coût perçu lors d'un changement de statut juridique reste un frein majeur, même pour les entrepreneurs bien informés (40%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L.G.

Le vauclusien Florajet dresse le portrait-robot des acheteurs de bouquet pour la fête des mères

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

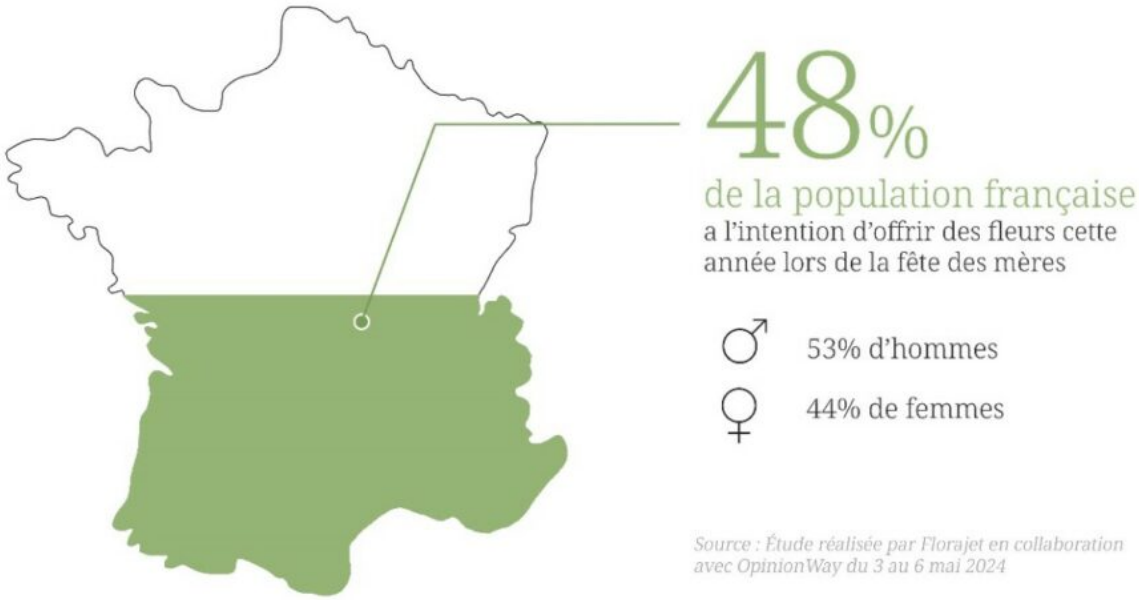


Ce dimanche 26 mai 2024, la France célébrera les mamans pour la 118e année. L'occasion pour l'entreprise vauclusienne Florajet, basée à Cabrières d'Aigues, de dévoiler une étude* exclusive réalisée avec Opinionway sur les habitudes des Français lors de la fête des mères.

« Près de la moitié des Français (48%) choisissent de fêter les mamans avec des fleurs, constate Florajet, leader de la commande de fleurs en ligne en France. La fête des mères, une fête à fleurs ? Oui, pour près de 48% des Français. Et si les hommes sont les premiers consommateurs de bouquets, avec 53% d'entre eux qui comptent en acheter le 26 mai, les femmes ne sont pas en reste : elles sont 44% à porter l'intention d'offrir des fleurs pour cette fête. Les moins de 50 ans représentent 59% des acheteurs, avec 61, de moins de 35 ans. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



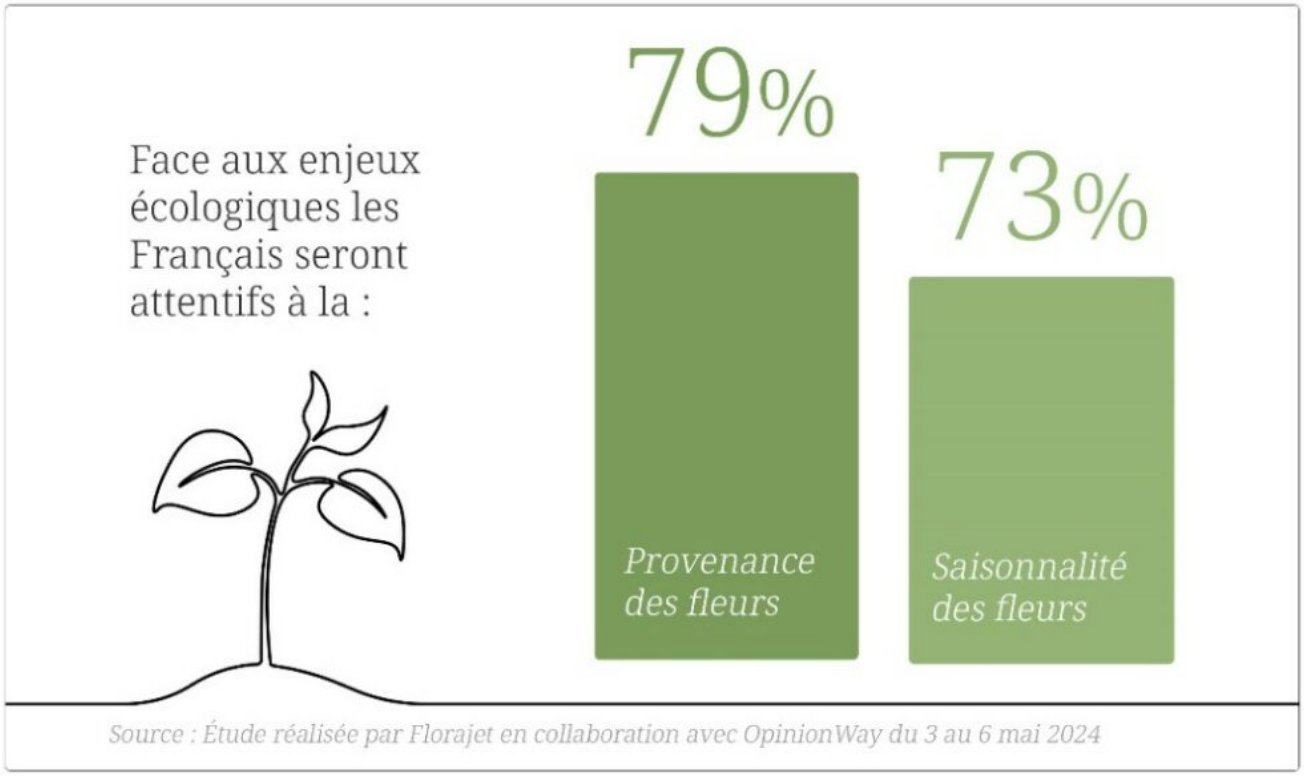
Les fleurs, tendance chez les plus jeunes ?
« Les jeunes adultes (18-24 ans) montrent un engouement notable pour cette tradition, 60% d'entre eux prévoient d'acheter un bouquet, poursuit l'entreprise créée par Philippe Lefrancq en 1992. Ce geste intergénérationnel confirme que les fleurs restent un cadeau indémodable depuis 1906, date de la création de la fête des mères…

L'entreprise vauclusienne Florajet désignée meilleur e-commerçant fleuriste de l'année 2024

La provenance et la saisonnalité comptent pour 8 consommateurs sur 10
« Comme pour les fruits et les légumes, les Français sont particulièrement soucieux de la provenance des fleurs (73%) mais encore plus de leur saisonnalité (79%), rappelle également Florajet désignée meilleur e-commerçant fleuriste de l'année 2024. Toutefois, 50% des intéressés par des fleurs de saison les achèteront seulement si elles ne sont pas plus chères que celles hors-saison. Concernant les fleurs produites localement, 38% des clients sont prêts à les payer plus, mais 35 % y renonceront si le coût est supérieur à des fleurs en provenance d'un autre pays que la France. Au total, 8 acheteurs sur 10 prendront en compte la provenance ou la saisonnalité lors de leur achat de bouquet, et 70 % intègreront ces deux critères dans leur décision d'achat. Cette tendance est encore plus marquée chez les moins de 35 ans, où 80% considèrent les deux aspects dans leur choix. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



« A l'occasion de la fête des mères, les Artisans fleuristes ont à cœur de satisfaire les attentes et envies de leurs clients en adaptant leur offre de bouquets et compositions en fonction des fleurs de saison à leur disposition : pivoines, pois de senteur, roses de jardin et hortensias seront donc au rendez-vous pour ravir toutes les mamans à l'occasion de leur week-end », complète Farell Legendre, président de la Fédération française des artisans fleuristes (FFAF).

Stabilité du budget pour les bouquets Fête des Mères en 2024

Par ailleurs, cette année, les Français qui ont déjà offert des fleurs en 2023 et qui comptent en offrir à nouveau cette année sont 80% à souhaiter y accorder un budget équivalent à l'an passé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



« La fête des mères reste un des temps forts de l'année où les Français dépensent avec plaisir pour un joli bouquet. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Virginie Lefrancq, directrice générale de Florajet

« A Marseille, le budget moyen dépensé pour un bouquet fête des mères est de 44€ quand il approche des 50€ à Paris. Un pouvoir d'achat dans la capitale qui a toujours été supérieur à ceux des autres régions en termes de commandes florales », précise Virginie Lefrancq, la directrice générale de Florajet, qui a repris, début 2024, la tête de l'entreprise familiale partenaire de plus de 4500 artisans fleuristes livrant 800 000 bouquets par an dans 110 pays dans le monde.

Seulement 8% envisagent d'augmenter leur enveloppe dédiée à ce cadeau, tandis que 12% la réviseront à la baisse. L'étude démontre en outre assez nettement que le pouvoir d'achat n'influence quasiment pas la décision d'offrir des fleurs pour la fêtes des mères : seules 10% des personnes ne souhaitant pas offrir de fleurs cette année évoquent le pouvoir d'achat comme motif de renoncement.



« La fête des mères reste un des temps forts de l'année où les Français dépensent avec plaisir pour un joli bouquet, une belle plante, poursuit Virginie Lefrancq. Les concessions budgétaires ne se feront pas sur cette fête populaire qui donne l'occasion aux enfants, aux beaux enfants d'exprimer tout leur amour à leurs mamans et belles mamans. »
Quant à ceux qui se sentent concernés par la fête des mères mais qui n'ont pas l'intention d'offrir des fleurs cette année (41%), ils seront 46% à offrir un autre cadeau que des fleurs.

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L'équipe de Florajet à Cabrières d'Aigues.

**Étude réalisée par Florajet en collaboration avec Opinionway auprès d'un échantillon de 1 048 personnes représentatif de la population Française âgée de 18 ans et plus, du 3 au 6 mai 2024. Opinionway a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252*

Etude : « Il y a un réel élan de solidarité dans les Quartiers de la ville »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



70 étudiants en 3e année de licence Administration, économique et sociale (AES) de l'université d'Avignon ont réalisé une étude sur les Quartiers politique de la ville (QPV) de Vaucluse. Ces travaux, intitulés « Derrière les clichés des quartiers prioritaires : Des formes d'attachements construites entre économies informelles et sentiments d'exclusion » viennent d'être présentés ce mardi 7 mai 2024 lors d'une restitution orale au sein de la faculté.

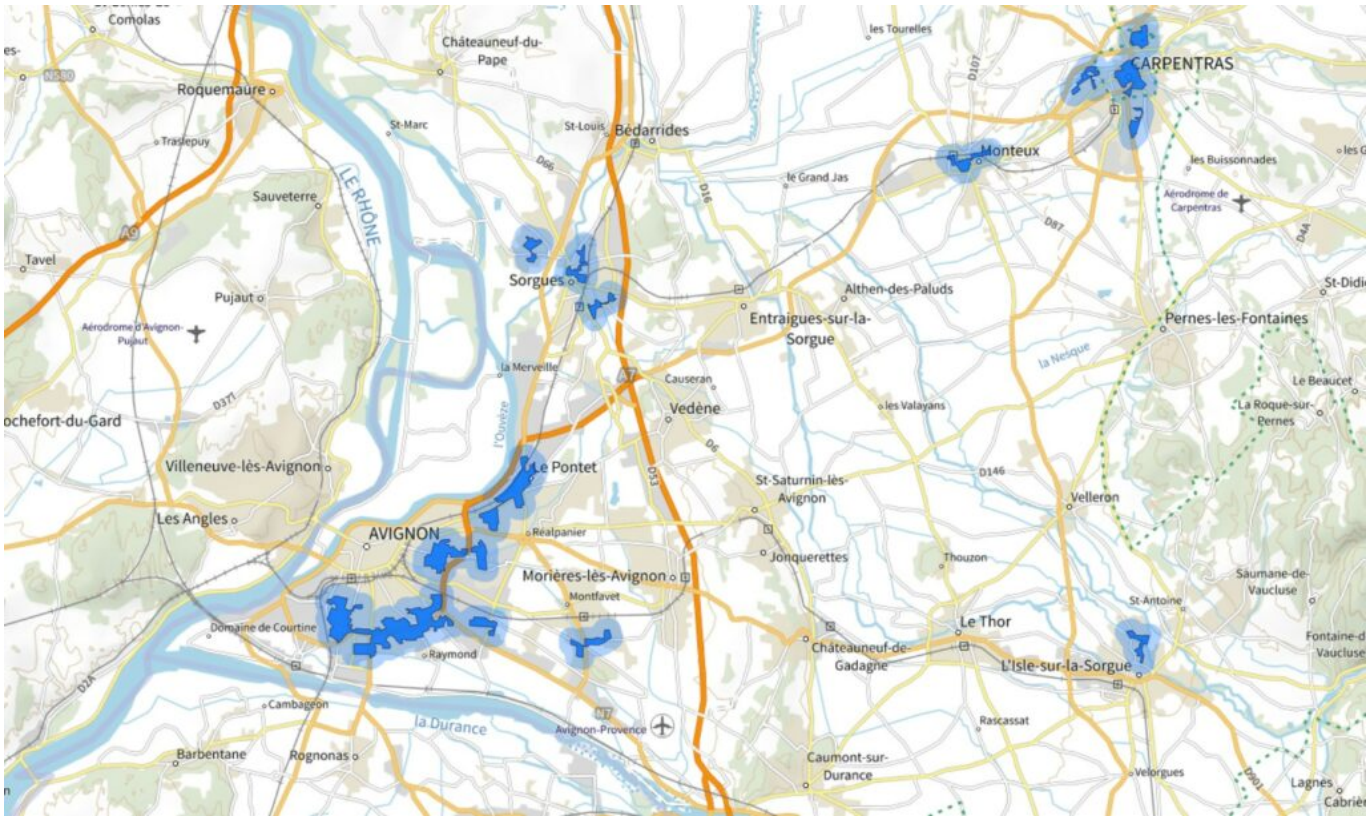
Les élèves de la promotion 2023-2024 de 3e année de la licence AES (Administration, économique et sociale) de l'Université d'Avignon ont effectué lors de leur 6e semestre une large étude autour des Quartiers politique de la ville (QPV) de Vaucluse constituée d'entretiens, d'études ethnographiques et de données quantitatives. Ce travail a été présenté ce mardi 7 mai lors d'une restitution orale menée par les principaux acteurs de cette étude, à savoir les étudiants qui ont présenté l'ensemble de leurs recherches lors d'une conférence à la faculté qui a réuni une centaine de personnes « notre premier travail c'était l'observation et la connaissance. Nous voulions savoir l'histoire de ces lieux populaires, l'histoire de ses habitants, puis nous avons noté lors de nos journées là-bas le déroulement des journées, les habitudes de chacun, les lieux fréquentés, la mémorisation des mots tout en jugeant positivement », annonce en introduction Shaima, une des étudiantes qui a élaboré cette étude.

> « Nous voulions savoir l'histoire de ces lieux populaires, l'histoire de ses habitants. »
>
> *Shaima, étudiante en licence AES*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Au final ce sont plus de 140 entretiens, qui ont été réalisés par les étudiants sur le terrain, dans les zones de Monclar, Champfleury, Saint-Chamand et la Rocade Sud à Avignon, les Amandiers-Eléphants à Carpentras, Générat/Establet à Sorgues ainsi qu'à l'Isle-sur-la-Sorgue. 70 femmes et 70 hommes ont accepté de répondre aux interrogations des étudiants lors de ce travail de fond afin de respecter une parité totale « on était par groupe de 7 ou 8 pour mener nos enquêtes, on s'est réparti les différents quartiers afin d'organiser au mieux nos visites et observations qui nous ont servi à nos notes ethnographiques et on a mis tout en commun lors du dernier mois » explique Elisa, 21 ans, étudiante en 3e année de licence AES.



Le Vaucluse compte 23 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) situés principalement dans le Grand Avignon et à Carpentras.

L'attachement et l'enracinement aux Quartiers de la ville

Ce projet avait pour but de mettre en avant les conditions des habitants de ces quartiers et de leur politisation. Il a été mené en collaboration avec Stéphanie Abrial, Christophe Parnet et Pierre Chiron, chercheurs scientifiques du laboratoire Pacte dans le cadre d'un projet financé par l'Agence Nationale de Recherche. Les deux premiers cités sont intervenus par visioconférence à la fin de la conférence pour appuyer les points principaux soulignés par les jeunes chercheurs avignonnais.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

[Le Vaucluse passe de 22 à 23 quartiers prioritaires]

Pour structurer ce travail de 'fourmi', qui s'est déroulé sur 4 mois, les 70 étudiants ont choisi de construire leur travail méthodologique autour de trois parties définies après la mise en commun de tous les entretiens réalisés sur le terrain. Le premier axe s'est concentré sur le lien fort qui existe entre les habitants et les quartiers de la ville qui a permis de faire ressortir un profond attachement voir un enracinement ressenti par les résidents mais aussi la solidarité importante qui existe entre eux « nous avons effectué une grille d'entretien à partir de nos observations et des premières interactions que nous avons eu avec les habitants, on a parlé avec les associations, les acteurs sociaux et enfin les habitants, il en est ressorti en premier lieu un sentiment d'attachement au quartier où les individus tissent des liens propres avec leurs environnements et les leurs. Cela peut s'expliquer par une volonté de se réclamer d'un territoire repensé ou identifié négativement dans lequel le chômage prédomine sans possibilité d'issue ou d'échappatoire » constate Lorenzo, un étudiant de la licence.

> « On est loin des clichés de violence véhiculés par les médias, il y a un réel élan de solidarité. »
>
> *Alexandre*

Cette partie de l'étude a permis aux apprentis sociologues de relier ce sentiment à une sensation d'exclusion ou d'abandon qui résulte du regard des autres et des politiques municipales, c'est par ce prisme que l'attachement et le sentiment d'appartenance au quartier se construit selon les résultats de leurs entretiens.

Au fur et à mesure de l'avancée de l'étude, les élèves d'AES d'Avignon ont pu constater que ce sentiment d'appartenance s'accompagnait par une solidarité importante entre chaque individu vivant dans les Quartiers de la Ville. Une donnée importante dans un milieu souvent décrit comme propice aux règlements de comptes et à l'insécurité « on a pu remarquer au cours de nos semaines d'observations que plusieurs évènements comme des barbecues étaient organisés, ouverts à tous, sans distinctions d'âge ou d'origine ethnique. On a pu également noter que plusieurs dispositifs étaient mis en place par les jeunes du quartier pour aider les mères de famille à porter les courses ou les emmener à certains endroits, ce sont des faits caractéristiques selon nous car c'est révélateur de l'ambiance générale et des règles caractéristiques, on est loin des clichés de violence véhiculés par les médias, il y a un réel élan de solidarité » assure Alexandre, un des étudiants ayant participé à l'étude.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026


Durant la présentation de l'étude à l'université d'Avignon.

Des quartiers biens plus structurés qu'on ne le pensait

La portée immersive de l'étude menée par les étudiants au sein des quartiers prioritaires les à mener à s'intéresser de plus près à la vie et à l'organisation socio-économique qui s'est crée et qui perdure au sein de ces zones qualifiées de prioritaires par les politiques publiques « nous avons constatés que les QPV sur le Vaucluse sont bien plus structurées et éparpillées qu'on pouvait l'imaginer, il était donc essentiel pour nous d'établir des notes ethnographiques et d'en faire plusieurs synthèses, ce qui nous a permis à partir de ce travail de récolter des datas. Ainsi, nous avons pu définir précisément des valeurs extrêmes sur la part des jeunes dans la population, le taux de diplômés du supérieur, le taux de chômage et le taux d'abstention, à partir de ces résultats nous avons pu faire des corrélations entre ces caractéristiques » détaille Alexandre.

Le quartier de Monclar détient le record de pauvreté en Vaucluse

75,5% de taux de pauvreté dans le quartier de Monclar avec une population majoritairement jeune à 51,4%, c'est le record sur le département du Vaucluse. Ce sont les chiffres récoltés par les étudiants de la licence AES d'Avignon, ils y ont noté également un taux d'abstention de 43,6%. Deux données mis en évidence et face à face car selon les auteurs de l'étude on peut noter une corrélation entre les difficultés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

économiques de la jeunesse des quartiers et la non-participation à la vie politique nationale. Le travail de fond effectué à permis de définir précisément le revenu médian au sein de ces 8 QPV vauclusiens, il s'élève à 950€ par mois, ce qui veut dire que sur un quartier de 10 000 habitants, c'est à partir de la 5 000e personne que cette dernière gagnera 950€ par mois dans ce quartier.

	Monclar	Amandiers -Eléphants	Champfleury	Saint-Chamand	Rocade Sud	Nord-Est	Isle-sur-la Sorgue	Générat/Establ et à Sorgues
Revenu médian mensuel	642€	959€	1916€	600€	1102€	620€	730€	683€
Taux de pauvreté	75%	55,4%	Indisponible	57%	56%	Indisponible	51,3%	76,1%
Taux de chômage	32,6%	42,4%	18%	32%	39,8%	18%	23,9%	18%
Logements sociaux	80,9%	66,6%	Indisponible	Indisponible	55%	77%	Indisponible	32,54%*
Taux de diplômés supérieurs	Indisponible	8,9%	36,9%	13%	13%	13,5%	10%	19%

Pourcentage de foyers allocataires de la CAF

Beaucoup de clichés à déconstruire

Cette étude a également permis de définir que c'est au sein du QPV de Champfleury, zone voisine de Monclar que le taux de chômage est le plus faible sur l'ensemble des quartiers concernés du département avec 18% de la population qui est sans-emploi et un taux de diplômés dans le supérieur au-dessus de la moyenne « la précision des chiffres et de ces études ethnographiques était fondamentale pour établir nos hypothèses et constats. Par exemple, on s'est aperçu suite à nos entretiens que le taux de population immigré le plus bas sur notre département était à l'Isle-sur-la-Sorgues avec 30% de population immigré et un taux de pauvreté qui était également le plus bas avec 51,4%, on a donc établi une corrélation entre le fait d'être immigré et le fait d'avoir des difficultés économiques ».

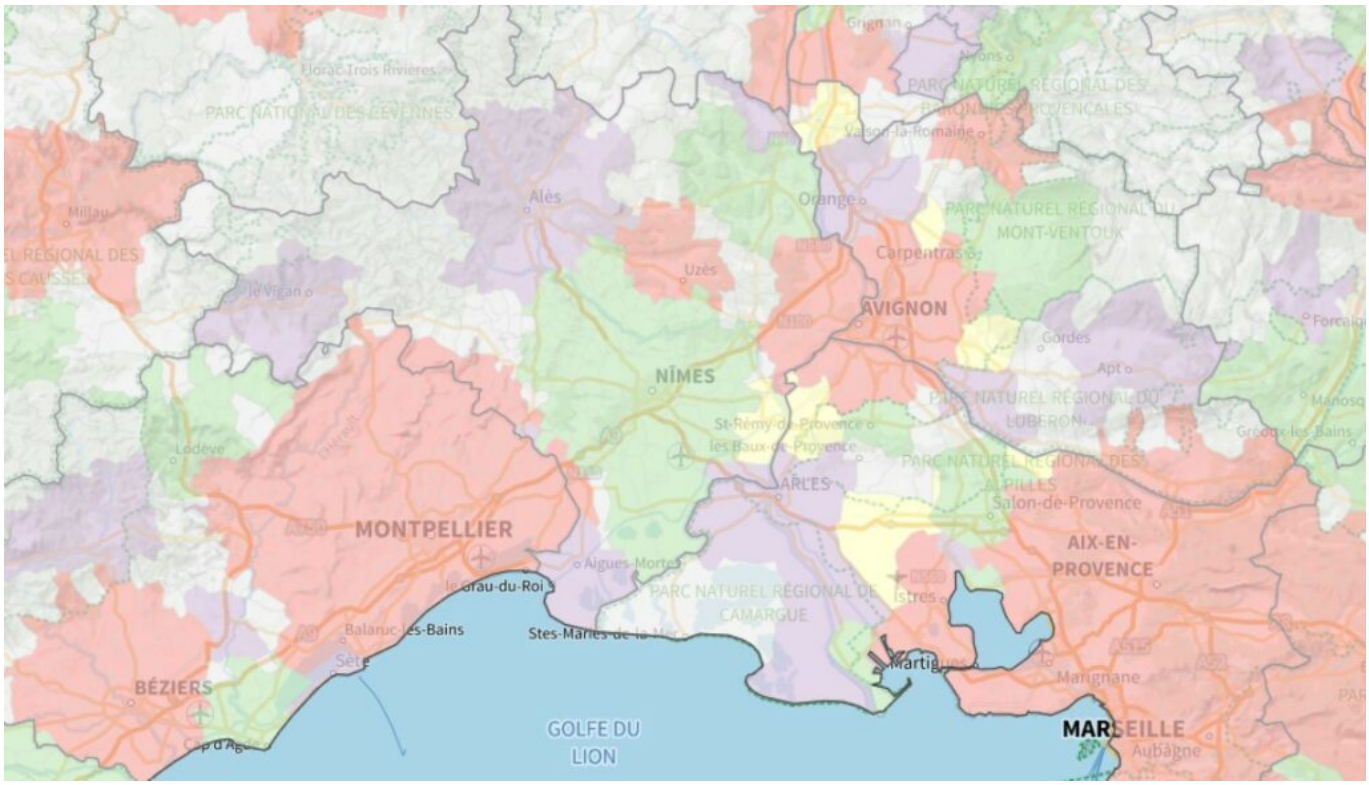
> « Nous avons été confronté à la réalité des choses. »
>
> *Elisa*

Au-delà des données, des chiffres et des constats, hypothèses ou corrélations tirées de leur travail, cette étude a surtout permis aux jeunes étudiants de la cité papale de découvrir un peu mieux leur territoire et de comprendre comment se passer la vie des habitants de ces zones prioritaires et comment ils faisaient face à leurs problématiques du quotidien « Cette étude nous a énormément nourri car nous avons été confronté à la réalité des choses. Cela nous a permis de nous apercevoir que, déjà, on prend conscience de l'écart des inégalités socio-économiques qui touchent ces zones prioritaires. Ensuite, on se rend compte que beaucoup de clichés sont complètement à déconstruire. Qu'ils sont faux, parce qu'en fait, ils sont beaucoup plus complexes et organisés que les idées qu'on laisse entendre. C'est fou comme la relation de confiance entre nous, chercheurs-étudiants, et les gens que nous avons interrogé s'est renforcé progressivement, dès qu'on s'intéresse un peu à eux et qu'on apprend à les connaitre, toutes les idées reçues se déconstruisent » conclut Elisa.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Réforme territoriale : Et si le Vaucluse ne comptait bientôt que 10 communes ?



Alors que le président de la République a confié en novembre dernier au député Renaissance et ancien ministre Éric Woerth la mission de simplifier, clarifier et rendre plus efficace l'action publique, l'Institut Terram vient de publier un audacieux rapport intitulé 'Réforme territoriale : pour une démocratie locale à l'échelle des bassins de vie. Anticipant les propositions qu'Éric Woerth devrait dévoiler dans quelques semaines, ce groupe de réflexion multidisciplinaire sur l'étude des territoires envisage notamment de réduire drastiquement le nombre de communes en France en les 'calquant' sur le périmètre des aires d'attraction. Objectif ? Replacer le citoyen-habitant au centre du dispositif tout en redonnant la puissance de décision aux maires. Dans cette logique de redécoupage administratif, quelles pourraient être les conséquences pour les 151 communes de Vaucluse ?

« Alors qu'au début du XXe siècle on parcourait en moyenne 4 kilomètres par jour – le diamètre moyen

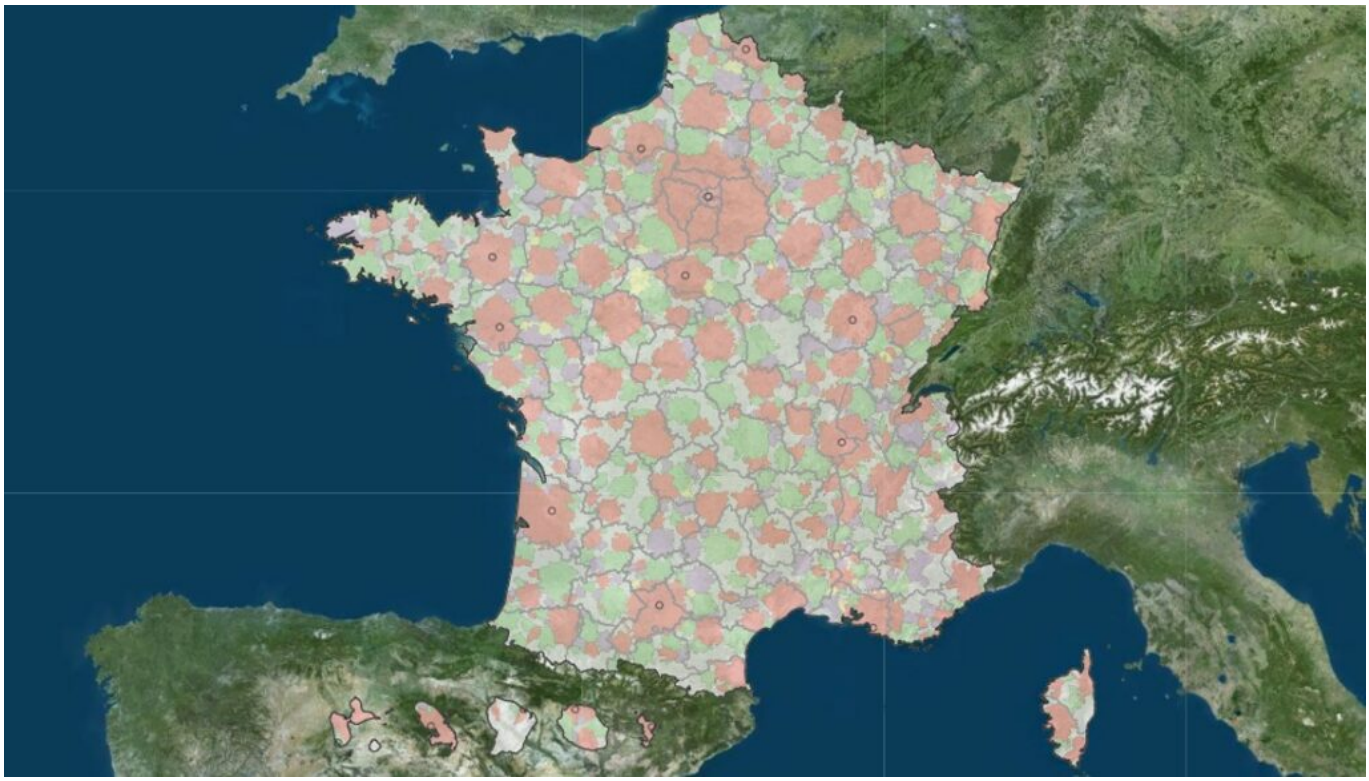
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

des communes en France –, nous en réalisons aujourd'hui 40 quotidiennement », expliquent le dernier rapport de l'Institut Terram. Dans ce document de 40 pages intitulé 'Réforme territoriale : pour une démocratie locale à l'échelle des bassins de vie', les deux co-auteurs (Jean Coldefy, ingénieur de l'École centrale de Lille, et Jacques Lévy, chercheur en science du social) rappellent que « le bassin de vie – là où l'on réside, où l'on travaille, où l'on se soigne, où l'on se divertit… – est ainsi devenu 10 fois plus grand que la maille communale. Cela conduit à une incohérence majeure : le périmètre du quotidien n'est plus en adéquation avec le périmètre électoral communal.

> « Le périmètre du quotidien n'est plus en adéquation avec le périmètre électoral communal. »

« La France a un morcellement communal unique à l'échelle mondiale », poursuivent les deux experts qui constatent également : « Comme la commune est de taille trop restreinte pour gérer l'aménagement, la mobilité, l'eau, les déchets et l'économie, la loi a institué des groupements de communes, les communautés de communes ou d'agglomération. Mais celles-ci sont encore de taille trop réduite pour gérer ces thématiques. En conséquence, des groupements de groupements de communes ont été mis en place : des syndicats de communautés de communes et d'agglomération. Toutes ces structures intercommunales ne sont pas soumises au suffrage universel alors qu'elles portent pourtant les enjeux essentiels du quotidien. »



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

En France, l'Insee dénombre 699 aires d'attraction dont une dizaine dans le Vaucluse. © Insee

Une organisation complexe illisible pour le citoyen

Selon le rapport de l'Institut Terram, on dénombrait 46 225 communes et structures de coopération intercommunale en 2022 dans l'Hexagone. Dans le même temps, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) a identifié 699 aires d'attraction. Des 'bassins de vie' pour Jean Coldefy et Jacques Lévy qui sont 64 fois moins nombreux que les structures communales actuelles.

> « La multiplication des lieux de pouvoir alourdit les processus de décision. »

« Cette organisation complexe est illisible pour le citoyen, elle multiplie les lieux de pouvoir et alourdit par là même les processus de décision. Elle a par ailleurs généré d'importants surcoûts, financés par une forte augmentation des impôts locaux. Les difficultés actuelles d'étalement urbain, de mobilité, de logement et d'affaiblissement du vivre ensemble par la spécialisation sociale des territoires trouvent leur origine dans cette gestion communale à l'échelle d'une maille géographique trop petite, inadaptée aux enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui. »

Favoriser une meilleure représentativité démocratique

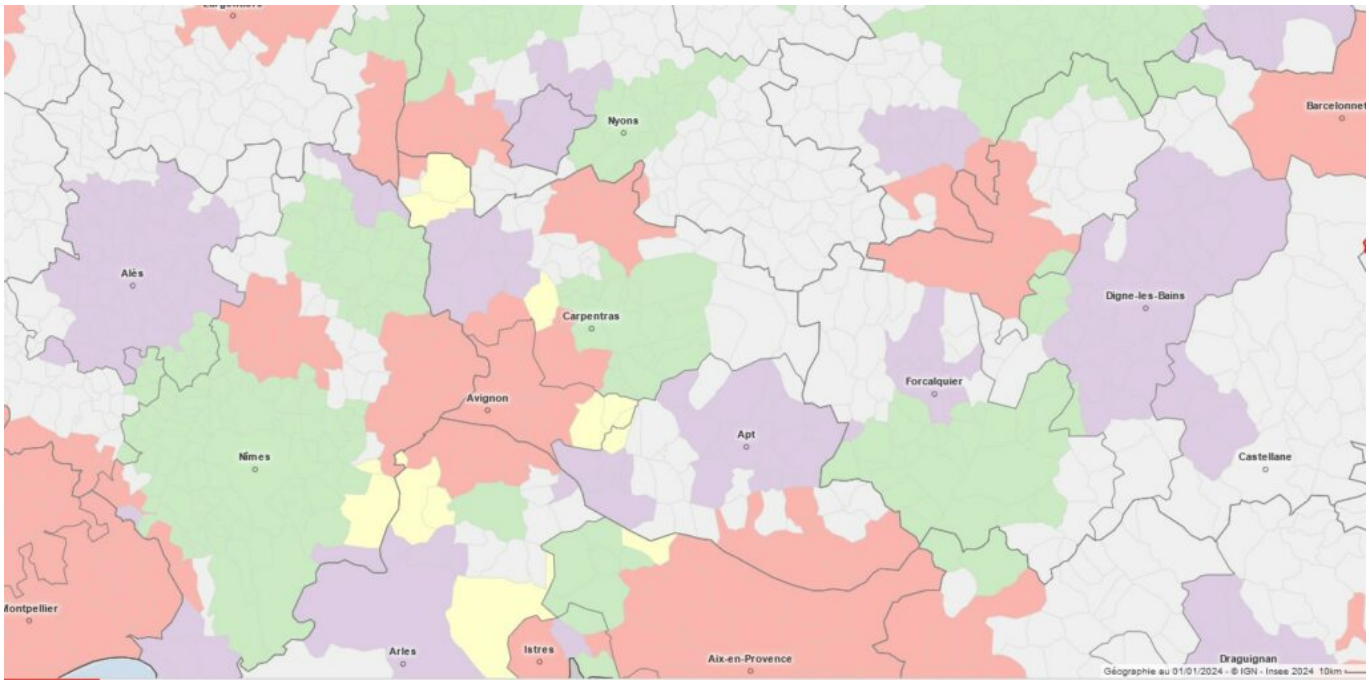
De quoi également poser par ailleurs des problèmes de représentativité démocratique « puisque le principe d'avoir a minima chaque commune représentée dans les conseils de métropole ou d'agglomération conduit à ce qu'une coalition de petites communes ait un poids politique sans commune mesure avec son poids démographique ».

Afin de sortir de cette situation l'étude préconise de proposer « nouveau paradigme de la gouvernance locale cohérente avec les bassins de vie des Français. Si l'on veut éviter que le passé paralyse le présent, il faut parler politique avec l'ampleur et l'ambition nécessaires », insistent les deux auteurs.

Ces derniers estiment ainsi qu'il faut s'appuyer sur 3 principes de base afin de disposer d'une gouvernance « territoriale lisible, efficace et juste ». A savoir : « la recherche d'une cohérence entre les espaces de vie des Français et les territoires politiques », « la responsabilité et donc l'autonomie financière des gouvernements locaux », ainsi que « la solidarité entre habitants et espaces impliquant la prise en compte des impacts de décision sur les espaces voisins et de privilégier les démarches coopératives avec les autres échelons ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le périmètre des aires d'attractions vauclusiennes défini actuellement par l'Insee. © Insee

Diviser par 64 fois le nombre de structures communales

Dans ce cadre, le rapport préconise donc que ces 699 aires d'attraction des villes, constituant les bassins de vie quotidiens de 93% des Français, deviennent demain des communes.

« On ajouterait à ces 700 communes les quelque 200 autres communautés de communes non polarisées économiquement sur les villes, sur la base des communautés de communes actuelles, complète l'étude. Avec cette concordance entre espaces de vie et espaces électoraux, la France serait organisée en environ 900 territoires locaux, de taille variable. »

De 34 900 communes, ainsi que de 1 255 établissements de coopération intercommunale (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles) et 8 777 syndicats, la France compterait alors moins d'un millier de communes.

De 151 à 10 communes en Vaucluse

En appliquant ces critères au Vaucluse, notre département ne compterait potentiellement qu'une dizaine de communes (voir tableau ci-dessous). Ainsi, en calquant ce découpage aux aires d'attraction locales c'est Avignon qui constituerait le principal nouvel ensemble en Vaucluse. La cité des papes regrouperait 48 communes dont plus de la moitié hors du département (19 dans le Gard et 10 dans les Bouches-du-Rhône). De quoi résoudre enfin les problématiques parfois ubuesques de ce bassin de vie à cheval sur 2 régions, 3 départements et 2 zones scolaires ?

Avec respectivement 21 et 18 communes, c'est Carpentras et Apt qui regrouperait ensuite le plus grands nombre villes et villages dans le Vaucluse. Vaison-la-Romaine (14 communes), Valréas (12) et Orange (10) constituerait également des ensembles imposants. A l'inverse, Cavaillon (6 communes) l'Isle-sur-la-Sorgue (4) et Bollène (2) s'élargiraient sur des périmètres moins larges.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Commune centre	Nombre de communes dans l'aire d'attraction	Population totale
Montpellier	161	813 272
Marseille	115	1 879 601
Nîmes	92	347 033
Valence	71	255 750
Alès	64	132 041
Avignon	48	337 039
Montélimar	45	100 095
Bagnols-sur-Cèze	30	47 786
Manosque	30	69 392
Carpentras	21	63 489
Sisteron	21	17 325
Apt	18	24 714
Uzès	18	19 654
Nyons	17	12 524
Pierrelatte	17	47 282
Vaison-la-Romaine	14	15 580
Valréas	12	17 845
Orange	10	54 503
Forcalquier	7	8 268
Cavaillon	6	42 213
Salon-de-Provence	6	68 681
Pont-Saint-Esprit	5	14 750
Beaucaire	5	35 614
L'Isle-sur-la-Sorgue	4	23 166
Arles	4	59 392
Bollène	2	17 538
Saint-Rémy-de-Provence	2	10 208

©Mise en forme l'Echo du mardi-Source Insee Aire d'attraction des villes 2020 (les aires vauclusiennes sont surlignées en jaune)

Une 10e super-commune vauclusienne autour de Sault ?

Selon l'Insee, toutes les communes vauclusiennes ne sont pas forcément rattachées à une aire d'attraction. Elles se situent principalement autour des Dentelles de Montmirail (10 communes de Sainte-Cécile-les-Vignes à La Roque-d'Alric), autour de Coustellet (9 communes de Gordes jusqu'à la Durance) ainsi que quelques-unes disséminées dans le Luberon (Buoux, Lourmarin, Cucuron, Sannes, Grambois, Peypin-d'Aigues, Vitrolles-en-Luberon et La Bastide-des-Jourdans) qui pourraient intégrer à leur convenance tel ou tel nouvel ensemble.

A cela s'ajoutent, les communes 'non-affectées' localisées au pied du versant Nord du Ventoux et du plateau de Sault (11 communes en Vaucluse mais aussi une douzaine dans les Alpes-de-Haute-Provence et bien encore davantage dans le Sud-Est de la Drôme). De quoi justifier peut-être la création d'une 10e super-commune vauclusienne autour de Sault ?

Par ailleurs, il ne faut pas non plus oublier les 12 communes vauclusiennes du Sud Luberon, à commencer par Pertuis, qui font partie des 115 communes de l'aire d'attraction de Marseille-Aix.

Outre le 'Mega Marseille', d'autres ensembles imposants verraient aussi le jour chez nos voisins. A commencer par Montpellier (regroupement de 161 communes), Nîmes (92), Valence (71), Alès (64) et Montélimar (45). Dans une moindre mesure, Bagnols-sur-Cèze (30), Manosque (30), Sisteron (21), Uzès (18), Nyons (17) et Pierrelatte (17) s'étendraient sur des territoires cohérents de bonne taille également. Cela serait moins le cas avec Forcalquier (7), Salon-de-Provence (6), Pont-Saint-Esprit (5), Beaucaire (5), Arles (4) et Saint-Rémy-de-Provence (2).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Première tentative de dépoussiérage avec la réforme des collectivités territoriales de 2010

Dans tous les cas, cette dynamique de regroupement afin de lutter contre l'éparpillement décisionnaire n'est pas sans rappeler les grandes manœuvres qui, en 2011 et 2012, avaient précédé le schéma départemental de coopération intercommunale de Vaucluse. Ce schéma avait alors pour objet de rationaliser la carte de l'intercommunalité conformément aux orientations de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. A cette époque, différents scénarii avaient été imaginés par les services de l'Etat ainsi que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). Plusieurs hypothèses de périmètre avaient ainsi alors émergé : des plus frileuses aux plus audacieuses. Certes, il ne s'agissait que des frontières intercommunales plutôt que la création de très grandes communes comme le propose le rapport de l'institut Terram mais certaines propositions ébauchaient déjà les grandes lignes des aires d'attraction vauclusiennes actuelles. Finalement, malgré la volonté de faire bouger les lignes de François Burdeyron, le préfet de vaucluse d'alors, l'Etat avait finalement opté pour un redécoupage à minima des limites intercommunales. Tout changer pour que rien ne change.



En 2011, plusieurs hypothèses de rapprochement des intercommunalités vauclusiennes avaient été envisagées dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales. Parmi elles, celle prenant en compte les bassins de vie de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

l'époque est celle qui serait la plus proche des aires d'attraction définies par l'Insee aujourd'hui. © Echo du mardi

Mieux faire du logement, de la mobilité ou de l'aménagement

Pourtant, ce changement d'échelle ne serait pas sans conséquence sur les décisions politiques du quotidien. En effet, pour Jean Coldefy et Jacques Lévy, la proposition de réforme territoriale du rapport de l'Institut Terram permettrait aux collectivités d'être en mesure de répondre aux grands défis de demain : la réduction des émissions de CO2, l'augmentation de l'offre de logement ainsi qu'une bonne gestion des conséquences de la loi Zan (Zéro artificialisation nette).

La diminution du CO2 passerait notamment par un développement des transports en commun avec un financement à construire impliquant l'État, les Régions et les agglomérations. Le tout « en intégrant non seulement les grands pôles urbains mais toutes leurs périphéries, avec une seule autorité pilotant les transports urbains et périurbains afin de faciliter les solutions de mobilités ».

Pour l'occupation des sols, « avec l'objectif du ZAN visant à limiter l'occupation des sols qui suscite des questionnements de la part des maires face à une politique qualifiée d'étatiste et d'indifférenciée alors que la situation des territoires est diverse », il faut favoriser « l'équilibre requis par la transition écologique sur les consommations d'espace à une échelle bien plus vaste qu'actuellement ». Une échelle « cohérente avec les besoins de nature qu'expriment les Français, mais aussi de logement et de développement économique ».

Enfin, toujours au niveau du logement il faut impulser « une augmentation de l'offre, alors que nous vivons une crise aiguë dans les grandes villes et leur périurbain qui met les maires en première ligne, lesquels appellent l'État à la rescousse ». Dans ce cadre, il semble impératif de « sortir du malthusianisme actuel qui génère la non-mixité sociale et la crise de l'offre de logement ».

> « Distinguer le lieu de définition des politiques, qui à l'évidence doit être celui de l'aire urbaine, de celui de leur mise en œuvre, qui, doit être décentralisé. »

Les communes actuelles deviendraient des arrondissements

« Cette échelle bien plus vaste comporte des avantages évidents de cohérence, d'efficacité, de solidarité et de lisibilité, estime le rapport. Certes, elle comporte également des risques, comme le gigantisme ou la bureaucratie, et pour éviter ce travers il faut distinguer le lieu de définition des politiques, qui à l'évidence doit être celui de l'aire urbaine, de celui de leur mise en œuvre, qui, si la taille de l'aire est importante, devrait être décentralisé. À cette échelle de pilotage des grands enjeux territoriaux et sociaux, il est indispensable d'adjoindre un échelon de proximité, qui devrait être assuré par les communes actuelles qui deviendraient des arrondissements, avec des budgets de proximité dédiés pour gérer des projets d'intérêts purement locaux. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

> « Demain, le maire sera plus puissant parce qu'il sera à la bonne échelle, celle du bassin de vie. »

Davantage de démocratie directe pour donner plus de puissance aux maires

« Le système électoral de ce nouveau gouvernement des villes remplacerait le dispositif actuel des élections municipales fragmentées et s'appuierait sur le suffrage universel direct, permettant l'élection légitime d'un maire pour la nouvelle collectivité locale à l'échelle de l'aire urbaine, poursuit l'ambitieux document de prospective. Les circonscriptions électorales seraient calées sur les périmètres des communautés de communes actuelles et des grandes communes des pôles urbains, permettant ainsi d'assurer des circonscriptions comparables en nombre d'habitants. Ceci assurerait à la fois la proximité avec les élus et une représentation plus juste démocratiquement puisque proportionnelle au poids démographique et non en fonction du nombre de communes. »

« Demain, le maire sera plus puissant parce qu'il sera à la bonne échelle, celle du bassin de vie, et non plus inséré dans une multitude d'autorités agissant à des échelles trop réduites. La transformation proposée se fera par des évolutions progressives, éclairées par des instances indépendantes et par des incitations de l'État. Déjà, certains territoires en France ont compris l'enjeu et avancent, tels Le Havre, Cherbourg ou Reims, qui ont fusionné les communautés d'agglomération et de communes pour se mettre à l'échelle de l'aire urbaine. Il faut suivre la voie de ces pionniers et leur donner les moyens d'amplifier encore le chemin qu'ils tracent », préconise le rapport l'Institut Terram. Une véritable révolution dans un pays si conservateur en matière de découpage administratif.

Pour consulter le rapport de l'institut Terram dans son intégralité, cliquez sur l'image ci-dessous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Saison touristique : le Vaucluse s'en sort bien



Alors que le nombre de nuitées touristiques a diminué cet été en moyenne sur l'ensemble de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Vaucluse fait partie des deux seuls départements de la région à voir cette fréquentation augmenter. Selon une étude de l'Insee Paca, le Vaucluse voit aussi dans le même temps le nombre des heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration augmenter par rapport à la saison 2022.

« Avec 41,4 millions de nuitées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques, la fréquentation touristique de la saison estivale 2023 (qui couvre les mois d'avril à septembre) diminue de 1,6% par rapport à 2022, explique une étude de l'Insee Paca réalisée par Etienne Lenzi et Corinne Roche. Par rapport à 2019, année précédant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, la fréquentation saisonnière est en légère hausse (+1,2%). Provence-Alpes-Côte d'Azur est parmi les trois régions de France métropolitaine dont le rebond de fréquentation par rapport à 2019 est le moins marqué. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

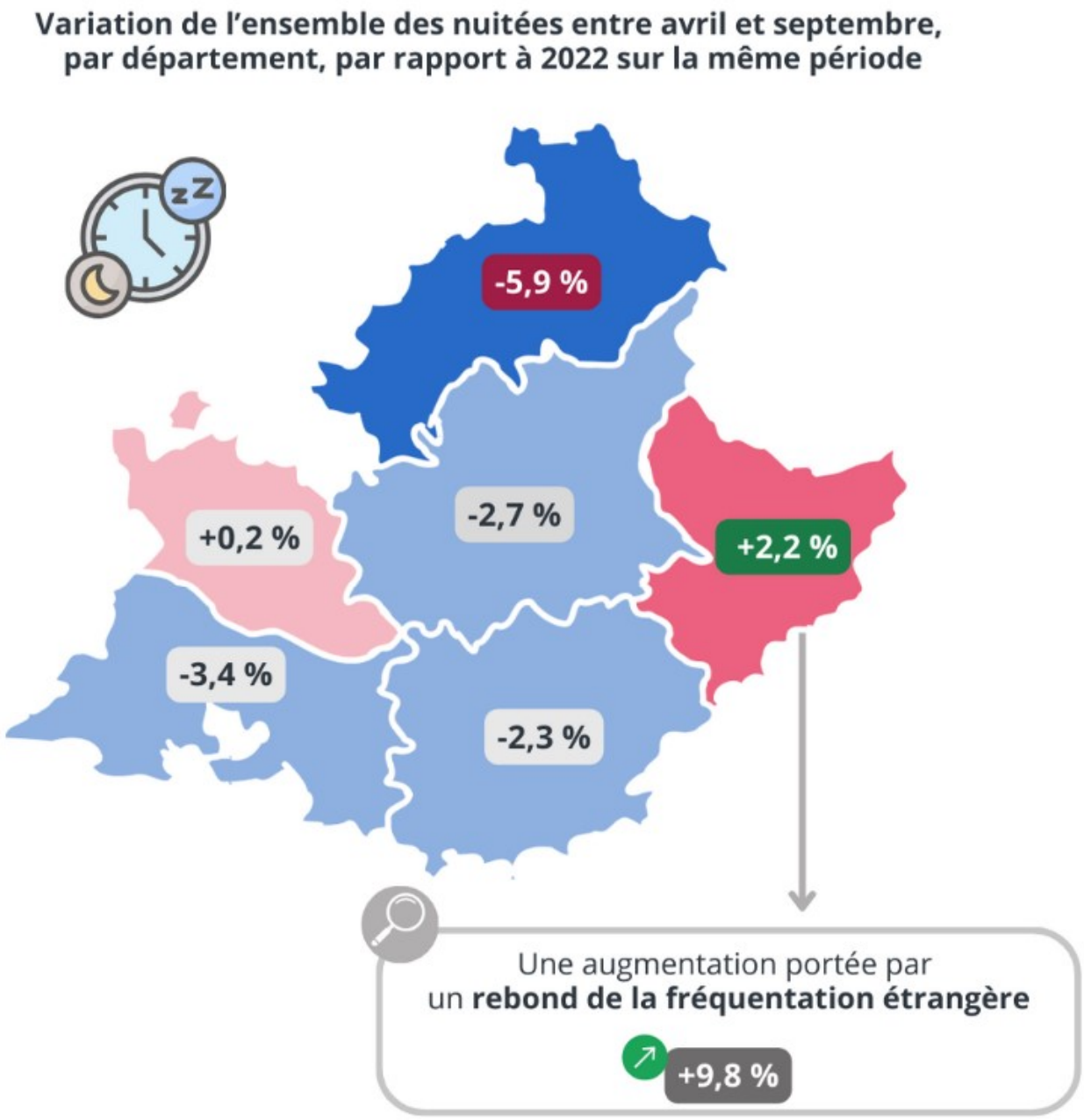
Ecrit par le 1 novembre 2026

La région à la traîne de la moyenne nationale

« Avec la Corse (-8,1% par rapport à 2022), Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France métropolitaine à ne pas connaître une évolution positive de sa fréquentation touristique en 2023. En France, le nombre de nuitées augmente de 1,6% par rapport à la saison 2022. Provence-Alpes-Côte d'Azur reste toutefois la 4e région la plus visitée, derrière Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Occitanie. Le nombre de nuitées de la clientèle résidente, c'est-à-dire des touristes résidant en France, diminue nettement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,4% par rapport à 2022) alors qu'elle ne baisse que légèrement en France métropolitaine (-0,7%). La baisse du nombre total de nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur est toutefois limitée par la hausse des nuitées des touristes en provenance de l'étranger. Le nombre de ces nuitées progresse sensiblement (+4,2% par rapport à 2022) mais moins qu'en France (+7,3%). Ce retour des touristes étrangers dans la région est encore partiel : il ne compense pas totalement la chute provoquée par la crise sanitaire. En 2023, le nombre de nuitées des touristes en provenance de l'étranger est en effet inférieur de 2,1% à son niveau de 2019. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Bonne dynamique pour le 06 et le 84

Les Alpes-Maritimes et le Vaucluse sont les seuls départements de la région dont la fréquentation augmente par rapport à 2022. La fréquentation du Vaucluse résiste (+0,2%). C'est le département de la région dans lequel la fréquentation des touristes résidant en France baisse le moins (-1,2 % par rapport à 2022).

Pour les Alpes-Maritimes (+2,2%), le département présente une forte dépendance à la clientèle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

étrangère : autour de la moitié des nuitées. De ce fait, les Alpes-Maritimes ont été particulièrement affectées par les restrictions de circulation liées à la crise sanitaire. Durant la saison estivale 2023, la hausse observée est en retour portée par la forte augmentation du nombre de nuitées des résidents à l'étranger (+9,8%). Cette augmentation compense largement la baisse du nombre de nuitées des résidents français (-3,7%, proche de la moyenne régionale), mais elle est encore insuffisante pour permettre un plein retour au niveau de fréquentation de 2019. La part des étrangers dans les nuitées passe de 44% en 2022 à 47% en 2023, mais demeure inférieure à son niveau de 2019 (50%).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, départements plus dépendants de la clientèle résidant en France, la fréquentation totale est en nette baisse (respectivement de 2,7% et 5,9%). Cette diminution concerne à la fois les touristes résidents et ceux provenant de l'étranger. Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes sont les deux seuls départements de la région enregistrant une baisse de la fréquentation étrangère, respectivement de 2,7% et de 8,4%.
Enfin, dans les Bouches-du-Rhône et le Var, la baisse de la fréquentation est sensible (respectivement de 3,4% et 2,3%), malgré la hausse des nuitées des résidents venant de l'étranger. La fréquentation de ces départements est pénalisée par la nette diminution des nuitées des résidents français (respectivement de 6% et 4,7%).

Figure 2 – Évolution des nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur lors de la saison estivale 2023 par rapport à 2022, par département et dans la région, selon la provenance des visiteurs

(en %)

Département	Résidents	Non résidents	Ensemble
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**-4,4**	**4,2**	**-1,6**
Alpes-de-Haute-Provence	-2,7	-2,7	-2,7
Hautes-Alpes	-5,2	-8,4	-5,9
Alpes-Maritimes	-3,7	9,8	2,2
Bouches-du-Rhône	-6,0	4,1	-3,4
Var	-4,7	3,1	-2,3
Vaucluse	-1,2	2,6	0,2

L'hébergement-restauration recrute moins en 2023
Cette baisse de la fréquentation s'accompagne au niveau régional de moindres embauches dans le secteur de l'hébergement-restauration. Avant la saison estivale, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont diminué en 2023 par rapport à 2022 (-2,2% sur mars-avril-mai, période de recrutement habituelle en vue de préparer la saison). C'est dans les Bouches-du-Rhône que les déclarations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

d'embauche ont le plus diminué (-7,1%). Dans les Alpes-Maritimes, où ont lieu 45% des embauches du secteur dans la région, la baisse est de 1,6%. Une meilleure dynamique des recrutements d'avant-saison est observée dans les Hautes-Alpes et le Var (respectivement +1,9% et +1,8%).
Sur l'ensemble de la saison touristique (d'avril à septembre 2023), les embauches reculent de 5% dans la région.

Davantage d'heures rémunérées en Vaucluse
Malgré cette baisse des embauches, l'activité dans l'hébergement-restauration est en hausse : durant la saison 2023, les heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration sont supérieures à celles observées durant la saison 2022, dans la région (+3%) comme au niveau national (+3,1%). Cette augmentation des heures rémunérées sans hausse parallèle des embauches peut indiquer un marché du travail tendu dans le secteur (avec, par exemple, des personnes employées effectuant plus d'heures), des difficultés de recrutement étant par ailleurs évoquées par les entreprises de l'hébergement-restauration.

Sur un an, l'activité est particulièrement bien orientée dans les Alpes-Maritimes (+5,6 %). En 2022, le département accusait toujours un retard sur son niveau d'avant crise, du fait de la désaffection des touristes étrangers. En 2023, le retour de cette clientèle permet au département de dépasser le nombre d'heures rémunérées mesuré en 2019. Ce rattrapage de l'activité, alors que la fréquentation demeure inférieure, peut, entre autres, s'expliquer par des nuitées plus nombreuses dans les hôtels haut de gamme ou par un plus grand nombre d'heures rémunérées dans la restauration.
La hausse des heures rémunérées est plus modérée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse (de +1,5% à +2,6%). Dans les Hautes-Alpes, le volume d'heures rémunérées diminue nettement (-3,4%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Figure 3 – Évolution des heures rémunérées dans l'hébergement-restauration en 2023 par rapport au même mois de 2022, par département, dans la région et en France

(en %)

Mois	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
janvier	6,8	7,1	13,4	10,8	8,7	12,4	**11,0**	**13,4**
février	4,7	3,5	11,5	7,0	4,5	8,0	**7,7**	**9,5**
mars	1,7	-0,7	8,4	3,6	2,8	4,1	**4,7**	**6,2**
avril	2,5	-12,9	7,1	4,1	5,8	5,0	**4,9**	**4,8**
mai	3,3	2,0	6,6	3,2	3,4	3,4	**4,3**	**3,8**
juin	-2,7	-3,6	6,0	2,3	1,2	1,7	**2,8**	**3,3**
juillet	1,2	-3,6	6,0	1,7	0,6	1,7	**2,5**	**2,7**
août	3,0	-1,8	5,0	1,8	0,6	0,9	**2,2**	**2,4**
septembre	2,2	0,6	3,3	2,7	0,5	0,9	**2,1**	**1,9**

Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Sources : Insee, DSN 2022 et 2023 (traitement provisoire).

Les étrangers soutiennent la fréquentation hôtelière

« Avec 15,8 millions de nuitées passées dans les hôtels, la région se place au deuxième rang national, derrière l'Île-de-France, poursuit l'étude l'Insee Paca. D'avril à septembre 2023, la fréquentation hôtelière diminue de 0,7% par rapport à l'année précédente, alors qu'en France, la tendance est à la hausse (+0,3% par rapport à 2022). Par rapport à l'avant-crise, la fréquentation hôtelière régionale est en hausse de 1,5%. »

« Les touristes résidents sont moins nombreux dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,9% par rapport à 2022). C'est donc les touristes venant de l'étranger qui soutiennent la fréquentation hôtelière, avec une hausse sensible des nuitées (+6,3%). Dans la continuité des années précédentes, l'activité des hôtels haut de gamme, de catégorie égale ou supérieure à quatre étoiles, tire vers le haut la fréquentation totale (+4,2%). Dans ce type d'hôtels, la clientèle résidant en France diminue légèrement (-0,8% par rapport à 2022), alors que les non-résidents présentent une dynamique très positive (+9,6%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les campings en légère hausse sur un an

« Avec 16,6 millions de nuitées touristiques dans les campings d'avril à septembre 2023, Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place des régions de France, derrière Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. La fréquentation des campings de la région est en hausse de 1,1% par rapport à 2022 et de 8,5% par rapport à 2019. »

« La clientèle résidant en France représente deux tiers de l'ensemble des campeurs. Elle est quasiment stable par rapport à 2022 (-0,4%). La clientèle venant de l'étranger progresse sensiblement cette saison (+3,7% par rapport à 2022). Cette clientèle de l'étranger est principalement européenne. Les campeurs néerlandais sont toujours bien représentés, mais passent, en part, derrière la clientèle allemande, en forte hausse. »

« Comme pour les hôtels, les campings des gammes supérieures sont les plus dynamiques. Les nuitées dans les campings 4 et 5 étoiles progressent nettement (+5,1% par rapport à 2022, et +9,6% pour la seule clientèle provenant de l'étranger). »

Les autres hébergements collectifs à la peine

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) génère 9 millions de nuitées cette saison, en baisse de 7,7% par rapport à 2022. La clientèle résidente se replie nettement (-8,9% par rapport à 2022). La clientèle non-résidente connaît une baisse plus limitée (-1,5%). »

Etienne Lenzi et Corinne Roche de l'Insee